

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION – CAC-2025-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-08

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 02 DEC. 2025

Date de transmission : 02 DEC. 2025

Date de réception rectorat : 02 DEC. 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2025

- VU *le code de l'éducation ;*
- VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;*
- VU *la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil académique plénier de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 13 octobre 2025 décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 28 avril 2025.

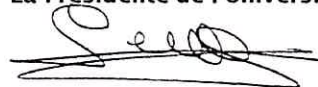
ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 13 octobre 2025

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2025

**Nombre de membres présents et
représentés participant à la délibération :**

55

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 1

***Modalités de recours :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*

Pièce-jointe : compte-rendu du conseil académique plénier du 28 avril 2025.



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

28 AVRIL 2025

Parmi les membres du conseil académique, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président de l'Université

Collège A

M. BOFFA Romain

M. MELLOUK Abdelhamid

M. FUNALOT Benoit

Mme GOROCHOV Nathalie

M. JOURDAN Philippe

M. MALFATTI Edoardo

M. NAILI Salah

M. ZIDI Mustapha

Collège B

M. AISSAT Abdelrazak

M. DOMINGUES Rui Patrick

M. GERMAIN Philippe

M. LESCURE Jean-Marie

Mme MARQUEZ Sonia

Collège C

M. DUYCK Clément

M. RICHARD Thomas

Collège des personnels BIATSS

Mme GERMÉ Gisèle

Mme LARAIN Lydia

M. COSTES Bruno

Mme THÉRIAL Claire

Mme CAUPOS Émilie

Mme BEIS Élisabeth

Mme BOVE Sara

Collège dit « des usagers »

Mme KACI Anaïs

M. JOLIVOT Sébastien

M. BENNEKA Abdelmalek

M. GACHOWSKI Thomas

Mme GRAS Elisabeth

M. KAROURI Ahmed

M. BOUCEY Yvan
M. SOKI Paul-Ange
M. MEUDEC Romain
M. ZILLIGEN Lyssandre
M. LEJEUNE Mathieu
Mme DAVID Constance
M. BRICET Jean-Baptiste
M. VINCENT Lhéó
Mme GASPARD LOPES Jeanne

Parmi les membres du conseil académique, étaient présents par procuration :

Collège A

Mme ALLARD-POESI Florence (pouvoir à M. ZIDI)
M. AUDARD Vincent (pouvoir à M. DOMINGUES)
Mme COSTES Laurence (pouvoir à Mme GOROCHOV)
Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (pouvoir à Mme BOVE)
Mme PARISOT Yolaine (pouvoir à M. LESCURE)
Mme ALBANESE Patricia (pouvoir à M. DUYCK)
Mme PERELMAN Galina (pouvoir à M. NAILI)
Mme RAFFARIN Anne (pouvoir à Mme GOROCHOV)
Mme SBIDIAN Émilie (pouvoir à M. FUNALOT)
Mme TACHER Vania (pouvoir à M. FUNALOT)
M. WAGENER Noé (pouvoir à M. NAILI)

Collège B

M. BARAU Caroline (pouvoir à M. DOMINGUES)
Mme BONNASIEUX Corinne (pouvoir à Mme KACI)
Mme RIFAI Hala (pouvoir à M. AISSAT)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (pouvoir à M. DUYCK)
Mme ENGELS Cynthia (pouvoir à Mme BOVE)
Mme HARBELOT Isabelle (pouvoir à M. AISSAT)
Mme JOURNET Émilie (pouvoir à M. GERMAIN)
Mme MOURRE Marie-Laure (pouvoir à Mme KACI)

Collège D

Mme HENDERSON-PEAL Marcella (pouvoir à M. MELLOUK)

Collège des personnels BIATSS

M. HUET Jean-Baptiste (pouvoir à Mme GERMÉ)

Collège dit « des usagers »

Mme CLERET Enza (pouvoir à M. GACHOWSKI)

Mme GOMES RODRIGUES JORGE Angèle (pouvoir à Mme ZILLIGEN)

Mme CHALLOIT Manon (pouvoir à M. GACHOWSKI)

Mme MAGNIÈRE Juliette (pouvoir à M. JOLIVOT)

Collège dit « des personnalités extérieures »

Mme LANINI Karine (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme PIGEYRE Frédérique (pouvoir à M. ZIDI)

Parmi les invités et membres de droit, étaient présents ou représentés :

Mme BÉNARD Frédérique, Directrice de la DEVE

Mme BERGÈS Karine, VP sciences avec et pour la société

Mme CHIBANI Samira, Chargée des affaires institutionnelles

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra, Directrice de l'ÉPISEN

Mme FAURE Bénédicte, Directrice de l'IUT Créteil-Vitry

Mme GAUCHER Andrée, Vice-Présidente étudiante 2023-2025

M. GUERRIEN Frédéric, Directeur du cabinet de la présidence

Mme HMAMOU Fadoua, Directrice de la DAJG

M. HAINS Gaétan, VP numérique

Mme HÉNIQUE Carole, VP recherche et commission de la recherche

Mme RENAUT Sophie, Directrice de l'INSPÉ

M. TAGRI Adil, Assesseur VPE

M. THAUVRON Arnaud, VP CFVU

M. TUZLU Taylan, Directeur adjoint du cabinet de la présidence

M. VAJOU Thierry, Directeur adjoint de la DSI

M. VIDEAU Yann, Directeur de la FSEG

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président de l'Université	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025	7
1.3 Présentation du schéma directeur du numérique.....	8
2. VIE INSTITUTIONNELLE.....	15
2.1 Renouvellement des commissions de la CFVU.....	15
2.2 Désignation des membres usagers de la section disciplinaire « usagers »	18
2.3 Élection à la vice-présidence étudiante	21
3. QUESTIONS DIVERSES.....	44

La séance débute à 14 h 06, sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président de l'Université

M. DUBOIS-RANDÉ : Bonjour à tous. Je vais commencer par vous donner quelques informations générales.

Sur le plan national, vous avez vu que, malgré un certain nombre de discours sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), il y a eu un coup de rabot supplémentaire, de l'ordre de 3 milliards d'euros, pour des raisons d'économies budgétaires nationales. Nous sommes convoqués demain pour un grand raout organisé par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au sujet d'une convention qui revient sur la loi de programmation de la recherche (LPR). Je ne m'attends évidemment pas à de grandes annonces, surtout après le rabotage budgétaire, mais je ferai acte de présence.

Par ailleurs, le Président de la République a fait une annonce sur quelque chose qui n'est pas encore décidé, qui sera peut-être décidé. La Présidente de la Commission européenne sera reçue le 5 mai pour parler d'alliances entre universités européennes et de l'accompagnement de chercheurs réfugiés. Nous nous sommes réunis pour discuter de ce que nous pourrions faire sur cet accompagnement à l'échelle de l'UPEC. L'Université d'Aix-Marseille a fait de grandes annonces, mais ses dotations budgétaires sont très supérieures aux nôtres. L'Agence nationale de la recherche (ANR) a pour sa part annoncé l'ouverture d'une plateforme qui propose un million d'euros par équipe sur trois ans, ce qui ne correspond pas du tout aux standards américains. On ne sait pas qui finance et, en regardant de plus près, on comprend que 500 000 euros seront financés par les établissements ; c'est beaucoup. Mais nous avons l'idée de faire quelque chose de marquant, de significatif à l'échelle de l'UPEC, et de faire des propositions à des chercheurs américains. Une idée consiste à prévoir des postes de professeurs invités, sur trois à six mois ; nous pourrions en ouvrir trois. Ces postes pourraient être environnés par un contrat doctoral, par exemple. Nous pourrions les cibler sur des sujets importants pour nous, comme le genre, la diversité ou l'inclusion, et qui sont aujourd'hui assez empêchés par les prises de position du gouvernement américain. Une chaire sur l'environnement est en train de se dessiner et pourrait également proposer un contrat doctoral. Ces propositions sont réalistes en termes de moyens. Et elles pourraient intéresser les laboratoires ; Carole HÉNIQUE et Karine BERGÈS iront vers les laboratoires pour recueillir leurs propositions et les contacts de collègues américains qui auraient manifesté leur inquiétude quant à l'avenir de la science aux États-Unis et voudraient venir à l'UPEC pendant trois à six

mois pour encadrer des travaux, démarrer des projets ou enseigner. Il s'agit pour l'instant d'une idée générale, rien n'est fixé, il faudra en discuter.

Une autre information c'est l'organisation d'un événement pour fêter la dalle qui s'appellera « La dalle danse ». Grâce aux contacts que nous avons avec l'École nationale des arts du cirque, le Centquatre, la Maison des arts de Créteil (MAC), la Ville de Créteil et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), nous pourrions avoir un spectacle aérien très sophistiqué, assez magique : les artistes voleront à travers la dalle et la feront danser. L'événement s'organise. Le CROUS assurera l'intendance et mettra à disposition une fanfare qui partira du métro, du mail des Mèches. L'idée c'est que cela swingue ; je crois que la dalle le mérite, depuis le temps qu'elle est attendue. Comme vous l'avez vu, des arbres y apparaissent en ce moment, ce qui est assez extraordinaire. Nous aurons donc une dalle dansante et, comme la Ville participe, elle invitera des collectifs des quartiers ; une sorte de fête des voisins sera donc adossée à l'événement, qui aura lieu le 19 juin vers 16 heures. Tout le monde est invité : étudiants, personnels, voisins du quartier, et cætera. Vous recevrez l'invitation prochainement.

Voilà pour les éléments d'information politique et festive. Si vous avez des idées sur les postes invités, n'hésitez pas à nous les faire remonter. Et si vous avez des questions relatives à mon introduction, je peux bien sûr y répondre.

Le grand sujet du CAC de ce jour est l'élection à la vice-présidence étudiante. Nous aurons l'occasion d'entendre les candidats.

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025

M. THAUVRON : Bonjour à tous. Nous poursuivons l'ordre du jour avec l'approbation du procès-verbal (PV) de la séance du 20 janvier 2025. Y a-t-il des questions sur ce PV ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer au vote après un point sur les procurations.

Mme HMAMOU donne les procurations.

M. THAUVRON : Vous avez tous noté combien de pouvoirs vous avez, donc nous passons à l'approbation du PV s'il n'y a pas de question. Qui vote contre ? Procurations contre ? Abstentions ? Levez franchement la main, s'il vous plait. Trois abstentions. Procurations abstentions ? Merci.

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025 est adopté (trois abstentions).

1.3 Présentation du schéma directeur du numérique

M. THAUVRON : Le schéma directeur du numérique est présenté par le vice-président (VP) en charge du numérique.

Un diaporama est projeté.

M. HAINS : Bonjour à tous. Je vais vous présenter un document que certains d'entre vous connaissent déjà dans sa version longue : le schéma directeur du numérique, qui constitue en fait un plan quinquennal et un audit. Il a été élaboré depuis l'été dernier par toute une équipe que j'ai eu le plaisir de suivre, composée de la Direction des systèmes d'information (DSI) et de consultants spécialistes, tout à fait performants et compétents, qui nous ont assistés tout au long de ce travail. Il est à noter que le directeur de la DSI, Hery RAKOTOARISOA, avait déjà eu l'expérience de cet exercice dans une autre université.

Ce schéma directeur fait suite au travail mené par mon prédécesseur, Pierre VALARCHER, entre 2021 et 2022 ; ce travail avait permis un premier état des lieux de nos systèmes d'information. Nous avons donc commencé par reprendre ces données, puis nous avons refait un état des lieux pendant tout l'automne.

Pourquoi le faire ? Parce que c'est une procédure normale pour une université comme la nôtre. Nos systèmes d'information évoluent depuis longtemps et ils sont très nombreux ; une université comme l'UPEC, c'est un environnement riche, flexible, complexe. Nos systèmes d'information sont finalement beaucoup plus complexes que ceux d'entreprises de même taille, voire plus grandes. Si je vous montrais le « plan d'occupation des sols », comme on dit dans le jargon, c'est-à-dire la cartographie de nos logiciels, vous verriez que cela fait peur. Mais nous n'avons pas peur et nous avançons vers l'avenir avec ce plan. Néanmoins, il faut rappeler cette complexité parce que, parfois nous voudrions avoir un niveau de qualité de service ou de tarification qui est tout à fait impossible. Par ailleurs, les composantes ont des services informatiques propres, en plus de ce qui existe en central, ce qui ne simplifie pas les choses.

Des thèmes politiques ont orienté notre travail, il ne s'agit pas d'un exercice seulement technique, managérial, technocratique. Nous avons repris les principes politiques généraux de l'UPEC, une université qui se veut intégrative, ouverte vers la société, donnant une place à tout le monde tout en préservant la qualité et la performance. Les deux thèmes politiques principaux du schéma directeur sont la sobriété numérique et le handicap.

La sobriété numérique est une grande question de société. Nous engagerons donc des actions de communication pour que toute la communauté sache comment économiser. On parle beaucoup de réduire le nombre de mails, de ne pas imprimer, et cætera ; toutes sortes d'informations circulent. Nous y avons réfléchi et il y a deux

grandes consignes : si chacun pouvait faire moins de visioconférences et couper la caméra quand elle n'est pas nécessaire, on économiserait ; et si nos matériels de base servaient cinq ans au lieu de trois ans – c'est la moyenne actuelle –, on ferait une énorme économie en termes de pollution. D'autres actions sont prévues en matière de sobriété numérique et nous allons proposer la nomination d'un chargé de mission. Plusieurs collègues sont déjà très fortement engagés sur ces questions.

Concernant le handicap, je rappelle qu'un schéma du handicap va bientôt sortir et qu'il définira de nombreuses actions. Nous allons aussi agir sur l'outil numérique. Il y a une urgence : notre site internet n'est apparemment pas conforme à l'accessibilité non-visuelle, pour les malvoyants. Il faut absolument changer cela. Et il y a une autre action apparemment très simple qui va être mise en place : les locaux qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) seront à l'avenir affichés sur le logiciel ADE, pour lequel il y a un projet de mise à jour.

L'élaboration du schéma directeur s'est déroulée en trois grandes étapes. Nous avons d'abord procédé à une analyse de l'existant, à un grand audit auquel plusieurs d'entre vous ont participé. Je remercie tout le monde, évidemment. Ensuite, nous avons défini la cible sur cinq ans ; nous avons déjà un peu glissé car les cinq années étaient censées commencer en janvier. Certaines choses sont déjà mises en œuvre, donc il n'y a pas lieu de paniquer, mais il faut essayer de démarrer rapidement les nouveaux projets. Nous avons enfin construit un plan de transition pour l'avenir, qui a donné lieu à des calculs assez complexes en termes de budget, de main-d'œuvre et de qualifications.

À chacune de ces trois étapes, nous avons consulté huit groupes de travail thématiques. Le premier portait le thème le plus significatif politiquement : une université engagée, responsable, et cætera. Le deuxième groupe de travail traitait des questions un peu régaliennes de pilotage, pour lesquelles nous ne sommes pas encore très bien équipés ; nous avons des projets là-dessus. Le troisième groupe s'intéressait à la qualité des données, une question transverse sur laquelle je reviendrai. Le thème du quatrième groupe était la dématérialisation ; il a été question notamment des signatures. J'évoquerai davantage le thème du cinquième groupe de travail : l'évolution des services numériques d'enseignement. Le sixième groupe travaillait sur la formation et la recherche ; il n'y a pas encore de véritable système d'information de recherche, mais cela est lancé. Le septième groupe s'intéressait au développement et à l'usage de l'intelligence artificielle (IA), dont tout le monde parle. Comme vous le savez, nous avons un chargé de mission sur cette question, Pierre VALARCHER ; des choses sont en préparation. Le thème du huitième et dernier groupe était l'évolution des services numériques de gestion. Il faut notamment moderniser notre socle technique, c'est-à-dire l'infrastructure, la DSI, les réseaux, et cætera.

Les trois axes politiques, officiels et stratégiques de l'établissement, à savoir être une université ouverte, actrice et engagée dans la société, sont servis par toutes les dimensions du schéma directeur.

Le schéma directeur suit également une trajectoire technologique et répond à des thèmes numériques, qui font apparaître des projets liés à l'évolution du monde numérique. Nous sommes bien insérés dans les projets nationaux d'enseignement supérieur ; les universités communiquent beaucoup, il y a des réseaux entre les DSI et entre les VP chargés du numérique, il y a toutes sortes de réseaux. Nous poursuivrons ces collaborations, en particulier sur l'IA, parce qu'elles nous permettent de dépasser nos limites en termes de moyens. Nous sommes relativement petits, mais au niveau national, cela commence à peser. Il nous faudra par ailleurs rationaliser notre socle technique : nous avons des professionnels en interne et en externe qui s'en occupent. Je mentionne, en passant la refonte de l'identité, un gros projet qui est bien avancé maintenant. Concernant la cybersécurité, nous avons mis à jour quelques faiblesses au niveau de la visio-surveillance, pointé la complexité des systèmes d'information, et cætera. Sur le poste étudiant, qui intéresse plus particulièrement le CAC, il y a l'idée de mettre des machines virtuelles à la disposition des étudiants : ils pourraient ainsi accéder à une machine depuis n'importe quel terminal – plutôt Windows, mais cela peut être autre chose. Ces machines seraient toujours disponibles et on y trouverait des installations standards. Cela rendrait l'accès aux machines égalitaire ; en effet, les étudiants qui ont des ordinateurs à 500 euros ne bénéficient pas des mêmes services que ceux qui achètent des ordinateurs à 3 000 euros.

Sur le diaporama, vous voyez une carte un peu plus structurée définissant les programmes de projets de développements, de redéveloppements et de mises à jour qui vont être lancés et suivis sur notre plan quinquennal. Les plus technologiques sont en bas : cybersécurité et infrastructures. Au milieu il y a le grand audit qui a été fait sur l'identité des comptes numériques à l'UPEC ; c'est assez complexe. Comme vous le savez peut-être, toute sécurité informatique repose sur l'identité : sans comptes on n'a pas de services, mais les erreurs sur les comptes entraînent des failles. Ensuite, il y a le programme de pilotage par la donnée. C'est bien beau de vouloir que l'IA fasse des choses pour nous, mais l'IA c'est d'abord de la donnée ; sans données, il n'y a pas de service d'IA. Il faut donc mettre à jour nos données, les structurer et également les protéger. Nous prévoyons par ailleurs de dématérialiser : c'est l'axe dans lequel on trouve, entre autres, les outils de signature. Enfin, j'ai déjà parlé de la sobriété numérique. Les parties relatives aux métiers, qui figurent en haut de la diapositive, sont les plus proches des fonctions principales de l'université, l'enseignement et la recherche. Il s'agira de renforcer les services pour la scolarité, les métiers supports de tous les services, la recherche et la valorisation qui étaient historiquement mal servis. Et il y aura bien sûr de nouveaux services pour l'enseignement. Vous connaissez enfin le projet de guichet unique, qui n'est pas un projet numérique en soi.

Chacun de ces programmes se traduit par cinq à dix projets qui ont été évalués et quantifiés temporellement et financièrement, puis priorisés. Nous avons trois

catégories de projets phares. Le projet d'application mobile étudiante est une des priorités. Le catalogue de services numériques aux étudiants est lié à l'université Aurora, à laquelle nous contribuerons ; nous devons faire partie d'un catalogue de cours qui sera disponible pour tous les étudiants du grand réseau européen Aurora. Nous devons par ailleurs urbaniser les systèmes d'information pour anticiper Pégase. Le logiciel ADE est déjà en cours de modernisation ; c'était obligatoire parce que c'est un logiciel externe qui nous est fourni et il fallait absolument le mettre à jour. C'est un gros projet, qui implique toutes les composantes, et nous nous dépêchons pour que la nouvelle version soit fonctionnelle à la prochaine rentrée. Ensuite il y a la mise en place des suppléments aux diplômes : je suis désolé, j'ai oublié ce que c'est, mais il y a un projet prioritaire là-dessus. J'ai déjà parlé du guichet unique, qui compte une partie virtuelle. Sur l'IA, Pierre VARLARCHER mène un projet de recherche et expérimente de nouveaux outils de service aux étudiants ; c'est un chatbot spécialisé qui doit proposer des services intéressants tout en protégeant les données. Pour gérer l'offre de formation, il y a l'outil Amétys. Enfin, le logiciel ADE permettra de rendre plus commode l'accès aux salles pour les handicapés moteurs.

Tous ces projets – je n'ai mentionné ici que ceux qui sont relatifs à l'enseignement – doivent être pilotés en central. Ce pilotage central devra évidemment tenir compte de toutes les contraintes. Il serait bon que chacun de nous, dans la communauté universitaire, se sensibilise à toutes les dimensions qu'implique le numérique. Donc, il faut être organisé. Sans données bien mises en commun, il n'y a pas de services. Chaque logiciel et chaque outil ont des limites de performance. Les outils bureautiques dont nous disposons actuellement sont des outils Microsoft : c'est un choix qui a un coût et ce coût va augmenter. Il faut être conforme à de plus en plus de directives et de lois, qui nous rendent responsables de ce que nous faisons avec les données ; nous avons bien sûr des collègues qui sont responsables de cela. Cela entraîne de très fortes contraintes, par exemple sur le développement de l'IA, sur la visioconférence, et cætera. J'ai déjà parlé de la sécurité. La culture des données, c'est ce qui permet de gérer nos données. Nous avons notamment mis à jour une faiblesse : il n'y a jamais eu d'archivage à l'UPEC. Nous avons un système de stockage très fiable, mais il n'y a pas d'archivage à long terme. Ainsi, le site internet est malgré nous un espace où on oublie des fichiers. Donc, il y aura un projet là-dessus. Ensuite, la documentation consiste à bien informer les collègues des développements et à bien s'informer entre nous de nos processus. Nous n'avons pas un système informatique de process, un workflow comme on dit. Cela n'a jamais été fait et il faut doucement se mettre à jour. Encore une fois, notre richesse nous rend plus difficiles à informatiser ; c'est normal.

Concernant le pilotage, la gouvernance actuelle du numérique à l'UPEC implique la DSI et les composantes, mais surtout le Comité de régulation du numérique (CORENUM) qui se réunit tous les deux mois. Celui-ci est un peu trop technicien et nous allons donc y intégrer de nouveaux membres, représentants des métiers et

peut-être de quelques composantes importantes, pour que chacun ait son mot à dire. Le CORENUM arbitre et prend des décisions. Il y a également le bureau des projets, qui se réunit chaque semaine à la DSI. Enfin, le comité de suivi permet à la DSI de s'organiser avec ses services clients. Tout cela n'implique pas toutes les questions informatiques qui se posent dans les composantes. Il nous faut donc mettre en place un pilotage central, qui sera chargé du suivi du schéma directeur. Et il nous faudra également un bilan annuel, qui permettra d'évaluer notre avancement et de prendre des décisions.

Je vous invite à nous faire part de vos réactions sur le schéma directeur, n'hésitez pas.

M. THAUVRON : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions ?

M. NAILI : Je fais partie de la Commission de la recherche. Je n'ai pas eu le temps de lire dans le détail le document qui était dans le SharePoint, mais j'ai bien suivi la présentation et je ne vous ai pas entendu parler du volet numérique dans les laboratoires. Il y a actuellement des infrastructures dans les laboratoires, en termes de serveurs de calcul, et cætera. Est-ce qu'il y a une réflexion là-dessus ? Est-ce que des choses sont envisagées ?

M. HAINS : Merci de cette question. Je suis moi-même assez sensible à cela. Un achat de matériel de calcul a été fait par la DSI il y a environ deux ans. C'est une espèce de banc d'expérimentation qui va servir à des expériences sur le modèle de l'IA. Je pense que vous faites aussi référence au stockage. Le directeur adjoint de la DSI, qui est présent, pourrait peut-être en dire un peu plus. C'est une question qui touche un sous-ensemble de collègues, tous ceux qui s'intéressent aux aspects de calcul du stockage intensif. C'est bien de cela dont nous parlons ?

M. NAILI : Je comprends qu'il y a une réflexion approfondie sur la situation numérique à l'UPEC. Ma question c'est de savoir si cette réflexion a porté aussi sur ce qui se passe à l'intérieur des laboratoires, sur les serveurs de calcul, et cætera. Est-ce qu'il y a eu une réflexion là-dessus ou pas du tout ?

M. HAINS : Oui, évidemment. D'autant plus que ce sont des choses qui intéressent le VP chargé du numérique que je suis. Ce n'est pas de l'organisation de la recherche, ce sont des outils très spécifiques et nous aimerions qu'il y ait un minimum de services propres à l'UPEC. Certains ont des méso-centres mais c'est hors de notre portée. Il y a la question des petits matériels que chacun se procure en dehors des flottes de la DSI. En fait, cela relève un peu de la politique de recherche.

Mme HÉNIQUE : Ce sont des choses qui ont été soulevées. Toute la partie sur l'organisation de la recherche est importante. Il faudrait un système d'information

pour la recherche, des bases de données sur les laboratoires, les chercheurs qui composent les laboratoires et les projets de recherche. Cela a été soulevé.

M. HAINS : C'est en route.

Mme HÉNIQUE : Tout ce qui est géré au niveau du Service commun de la documentation (SCD), les sciences ouvertes, l'ouverture de la donnée, et cætera : cela fait partie des choses que j'ai énoncées là-dedans. Nos laboratoires ont leurs propres serveurs de calcul, comment cela rentre dans le paysage de l'Université ? Certes, c'est de la politique de recherche ; mais je rejoins ce que dit Salah NAILI, ce sont des choses qui sont tout de même à prendre en compte dans tout ce que l'on développe. Cela fait partie de nos unités de recherche, donc cela fait partie de l'Université. Il y a une grosse réflexion à avoir.

M. HAINS : Une chose est sûre : nous n'avons pas les moyens d'avoir un méso-centre chez nous. Il y a eu des achats qui vont servir et qui servent déjà. L'archivage n'est pas un problème spécifique à la recherche, sauf à avoir de grandes masses de données.

Mme HÉNIQUE : Mais le stockage des données de recherche est un problème propre aux unités de recherche. Où devons-nous stocker nos données de recherche ?

M. HAINS : Il n'y a pas de point de vue tranché sur la sobriété par rapport à la recherche. C'est un équilibre. Il y a des supercalculateurs, des méso-centres et des calculs locaux. C'est pareil pour les stockages. Tout mettre dans le cloud, c'est réellement un gaspillage. On gaspille les autoroutes d'informations avec nos flux de réseaux quand on fait cela. Cela dépend de la situation de chacun. Mais sachez que mon cœur est à la recherche.

M. THAUVRON : Il y a une autre question.

M. MELLOUK : Je suis enseignant-chercheur aussi, sur Vitry. Je vous remercie pour la présentation et pour les éléments d'appréciation et de projection. Je rebondis sur la question qui a été posée par Salah NAILI. Je pense qu'elle est pertinente et peut-être qu'elle a été mal comprise. On nous présente une projection de l'Université sur un périmètre en particulier et sur la possibilité d'avoir quelque chose qui soit un peu central, à l'image de ce que font d'autres universités. Mais il y a des choses que je n'ai pas vues. Vous avez parlé tout à l'heure d'un supercalculateur : pourquoi pas ? D'autant plus qu'aujourd'hui, chacun des laboratoires, quel que soit ce qu'on peut mettre comme investissement, ne peut plus répondre à la demande des algorithmes auxquels nous faisons appel aujourd'hui. Il n'est pas possible de continuer ainsi, me

semble-t-il. Nous ne pouvons pas continuer à travailler sur des équipements plutôt localisés dans les laboratoires, surtout quand il s'agit d'une grande puissance de calcul. Évidemment, il y a aussi la partie du stockage de données. Mais au-delà de cela, il y a cette notion de calcul. Je suis un peu étonné car il n'y a pas cette projection, qui pourrait éventuellement être portée par la DSI et nourrir l'ensemble des laboratoires et autres, à l'image de ce que font d'autres universités en France.

M. HAINS : Je suis très sensible à ce que vous dites.

M. MELLOUK : Ce point est en lien avec ce que vous disiez sur la sobriété : on ne peut pas continuer dans la démarche qui est la nôtre aujourd'hui. Je regrette un peu que le schéma directeur soit dans une continuité de cette démarche. Nous n'avons pas de vision qui consisterait à changer totalement le paradigme et nos façons de faire. En termes de sobriété, ce n'est pas possible de continuer comme aujourd'hui. Et sur la puissance du calcul qui pourrait être nécessaire à chacun d'entre nous. À mon avis, il y a peut-être une réflexion à avoir.

Le deuxième aspect que je n'ai pas vu dans la présentation – mais peut-être que je n'ai pas fait attention – c'est la recherche de fonds extérieurs. Est-ce que l'Université a monté des projets de financement en ce qui concerne le numérique, comme ce qui est en train de se faire au niveau du ministère ou d'autres organismes ? Il y a aujourd'hui une porte ouverte et je ne l'ai pas vue, en termes de projection, dans la présentation. Est-ce qu'il y a une réflexion là-dessus, sur l'appel de fonds extérieurs ? Car ils existent, ils sont là.

M. HAINS : Merci encore une fois de poser ces questions auxquelles je suis personnellement très sensible. La présentation est de haut niveau et, en plus, je l'ai spécialisée sur les questions d'enseignement. La question de la puissance de calcul est difficile pour tous. Comment faire sobre tout en calculant de plus en plus ? Pour répondre de manière locale, lorsque la grappe de calcul actuelle est arrivée, on s'est vite rendu compte que la DSI manquait de temps, même juste pour nous donner l'accès, sans parler de la gestion du service lui-même. Il y a très peu d'utilisateurs, ils se servent bien de la ressource. C'est assez naturel car il y a un point négatif que j'ai oublié de mentionner : notre DSI a 40 % de la main-d'œuvre d'une université équivalente. On lui demande plus de services que ce qu'elle peut arriver à rendre complètement aujourd'hui. Il faut en être conscient ; ce n'est pas en mettant le pied au plancher encore plus loin que le moteur va suivre.

Ensuite, mettre des choses en commun, en central, c'est certes possible, mais il faudrait dans ce cas-là un effort collectif de notre université et de ses composantes, sur lequel je n'ai pas la main. Pour ce qui est de suivre les développements nationaux, je n'ai pas en tête de demande explicite de financements. Il y a plusieurs points sur lesquels nous pourrions faire des économies. En tout cas nous sommes intégrés dans

toutes les discussions nationales actuellement, il y a plein de choses au national. Personnellement, pour ma petite équipe j'ai déjà les trois niveaux de service. Nous avons déjà les moyens de payer quelque chose sous le bureau, nous avons un mini méso-centre en local et nous avons les centres nationaux, des grands et des petits. Ma réponse générale à ces remarques c'est que oui, le schéma directeur ne fait pas de geste brusque pour centraliser les services, mais ce n'est pas pour cela que nous n'y pensons pas ; c'est une évolution qui va se faire. Merci.

M. THAUVRON : Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y en a pas, je remercie Gaétan HAINS et je propose de passer au point suivant.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1 Renouvellement des commissions de la CFVU

M. THAUVRON : Au sujet du renouvellement des commissions de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), je propose à Frédérique BÉNARD, directrice de la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), d'intervenir.

Un diaporama est projeté.

Mme BÉNARD : Bonjour à toutes et tous. Je pense que je connais la plupart d'entre vous, surtout si vous êtes à la CFVU. Je viens, à la suite de votre récente élection, faire une expression de besoins pour les différentes commissions qui viennent en soutien à la CFVU, qui instruisent des dossiers selon des thématiques afin qu'ils soient présentés aux élus avant les votes. Ces dossiers concernent à la fois la formation et la vie étudiante, car la DEVE gère ces deux entités. Pour nous aider à les instruire, nous sommes à la recherche d'étudiants. Dans notre façon de travailler, nous voulons à tout prix vous intégrer dans chacune de ces commissions car vous êtes et vous faites l'Université.

Il y a quatre commissions. Nous allons lancer des appels à candidatures pour chacune des quatre. Il y a bien sûr un cadrage. Pour la commission du Fonds de soutien aux initiatives étudiantes (FSIE), nous sommes en attente de douze représentants volontaires des élus étudiants du conseil d'administration (CA), au prorata du nombre de sièges obtenus par chaque liste lors des élections. Pour la commission de la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), nous attendons six élus des conseils centraux, donc trois élus de la CFVU et trois élus du CA ; lors de ce CAC, nous avons besoin de trois étudiants élus de la CFVU, bénévoles, volontaires, engagés. Sur la partie formation, il y a la Commission de l'offre de formation (COF) et nous attendons un représentant des étudiants élus de la CFVU. Pour la Commission des diplômes universitaires (CDU), qui traite plutôt des diplômes d'établissement

tandis que la COF traite les diplômes nationaux, nous attendons deux représentants élus de la CFVU car il y a deux postes vacants. Voilà ce que nous attendons, c'est notre appel à candidatures.

Nous avons rendu tous les postes vacants, sachant que Thomas GACHOWSKI est déjà volontaire et déjà partie prenante. J'ai un doute concernant Sébastien JOLIVOT. Non ? Il n'y a que Thomas GACHOWSKI qui reste, s'il le souhaite. Vous voyez sur le diaporama tous les postes vacants. Je vous propose de vous porter volontaires. Est-ce que vous voulez faire un petit balayage des commissions ?

Le rythme de la commission du FSIE c'est six séances par an qui se tiennent en présentiel d'octobre à juin, tous les deux mois approximativement ; il n'y en a pas en septembre et la dernière est en juin. L'objectif c'est de financer, par des appels à projets, des initiatives étudiantes proposées par des associations ou par des étudiants à titre individuel. Les financements sont accordés sur des crédits de la CVEC. La présidente de cette commission est Anne GOULET de RUGY ; jusqu'à aujourd'hui la vice-présidente étudiante est Andréa GAUCHER et l'assesseur est Adil TAGRI. La commission du FSIE est composée de responsables administratifs, du service Vie de campus, de deux enseignants ou personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniques, de santé, sociaux (BIATSS) et de représentants du CROUS.

M. THAUVRON : Je crois que vous vous êtes organisés entre vous. Ceux qui sont volontaires, levez la main et donnez-nous vos noms. Et si vous avez des questions, posez-les.

M. LEJEUNE : Les candidatures doivent être déposées aujourd'hui, ou ce sera par courriel ?

Mme BÉNARD : L'idée c'est de candidater maintenant.

M. THAUVRON : Qui candidate pour la commission du FSIE ?

Jean-Baptiste BRICET, Constance DAVID, Sébastien JOLIVOT, Romain MEUDEC, Manon THOMAS de la liste « Bouge ta fac » se portent candidats.

Mme BÉNARD : Excusez-moi, est-ce que Thomas GACHOWSKI reste sur la liste ?

M. THAUVRON : Attendez, nous prenons les candidatures rang par rang.

Mme BÉNARD : Mais il y a six postes vacants.

M. TUZLU : Nous avons six sièges vacants, au prorata des résultats obtenus par les listes, et il y a déjà cinq candidatures de « Bouge ta fac ».

M. THAUVRON : Il faudrait donc faire cela par courriel.

Mme BÉNARD : Il reste Thomas GACHOWSKI, qui était déjà dans la commission. Il faut six représentants du CA et six de la CFVU. Vous pensez que c'est mieux de candidater par courriel ?

M. THAUVRON : Oui, franchement. Nous allons changer de méthode : chaque liste nous enverra ses candidatures, au prorata. Ce sera beaucoup plus simple.

M. TAGRI : Effectivement, par courriel, ce sera beaucoup plus simple. Par rapport au cadrage, il est indiqué que ce sont douze sièges au total, le partage entre le CA et la CFVU n'est pas du tout mentionné. Sachant qu'il y a douze élus au CA, cela voudrait dire qu'ils ont six places. Comme ce n'est pas précisé, nous pourrions peut-être mélanger les deux et proposer à davantage d'élus de la CFVU d'y participer. Sinon, tous les élus du CA sont obligés de participer à toutes les commissions. Je pense que tout le monde sera d'accord.

M. THAUVRON : Pas de souci. Nous changeons de méthode. Envoyez vos candidatures par mail, liste par liste. Nous vous ferons suivre le diaporama qui est affiché et qui est très détaillé. Nous sommes lundi ; envoyez-nous vos courriels avant vendredi, en précisant comment vous vous organisez, commission par commission. Vous pouvez les envoyer à Frédérique BÉNARD.

Mme BÉNARD : Envoyez-les plutôt à l'adresse de la CFVU car nous sommes plusieurs à la consulter.

M. THAUVRON : Répondez simplement au courriel qui vous sera adressé. Nous allons vous faire suivre la présentation, vous n'aurez qu'à répondre. Merci beaucoup. Nous allons pouvoir passer au point suivant de l'ordre du jour.

Mme BÉNARD : Et pour les autres commissions ?

M. THAUVRON : C'est pareil.

Mme BÉNARD : Non, ce ne sont pas les mêmes choses, il n'y a pas le même nombre de représentants.

M. THAUVRON : Je pense qu'il faut recueillir les candidatures pour les quatre commissions par courriel. C'est plus simple.

Mme BÉNARD : Est-ce que vous avez des questions sur les commissions ? Aucune des quatre ?

M. THAUVRON : Très bien. Merci beaucoup.

2.2 Désignation des membres usagers de la section disciplinaire « usagers »

M. THAUVRON : Pour l'élection de la section disciplinaire, je passe la parole à Fadoua HMAMOU, directrice de la Direction des affaires juridiques et générales (DAJG), et à Romain BOFFA, président de la section disciplinaire.

Un diaporama est projeté.

M. BOFFA : Bonjour à toutes et à tous. Je ne peux que vous inciter à participer à cette section disciplinaire, qui fait vraiment partie de l'essence même de notre université, qui est de délivrer des diplômes, des diplômes authentiques, qui ont une réelle valeur. Pour que ces diplômes aient une réelle valeur, encore faut-il s'assurer qu'il n'y ait pas de fraude aux examens. Cette section disciplinaire veille à ce que les fraudes ou les troubles à l'ordre public soient poursuivis et donnent lieu, le cas échéant, à des sanctions, voire à des relaxes. C'est donc une commission qui est très importante, au cœur même de l'Université. Elle conditionne la valeur de vos diplômes. N'hésitez pas à candidater. Merci.

Mme HMAMOU : Nous n'avons pas reçu assez de candidatures pour la section disciplinaire « usagers ». Nous recherchons trois personnes de sexe féminin et deux personnes de sexe masculin. Nous avons eu pour l'instant deux candidatures masculines et une seule candidature féminine. N'hésitez pas.

Mme KACI : Je peux candidater ?

Mme HMAMOU : Oui, bien sûr. Anaïs KACI est candidate. Donc, il faut encore deux candidats et deux candidates. Thomas GACHOWSKI candidate, ainsi qu'Elisabeth GRAS. Merci à vous. Comme le disait Romain BOFFA, cette section est essentielle. Nous avons beaucoup d'affaires liées aux questions d'ordre public. Nous ne pouvons pas mettre en pause cette section disciplinaire.

M. BOFFA : Il y a environ trois sessions par an.

Mme HMAMOU : Voire plus, si nécessaire.
Il manque encore un homme et une femme.

Mme HMAMOU : Constance DAVID est candidate. Il manque encore un volontaire pour que notre section disciplinaire soit complète. Sébastien JOLIVOT est candidat. Parfait.

Constance DAVID, Thomas GACHOWSKI, Elisabeth GRAS, Sébastien JOLIVOT, Anaïs KACI, Lilith POIRIER, Abdelmalek BENNEKA et Sébastien RICHARD sont candidats.

Mme HMAMOU : Nous allons faire tout de même une petite élection, après une présentation rapide. Nous procéderons au vote pour le principe, ce sera acté.

Mme CHIBANI : Tout d'abord nous allons voir quel est le rôle de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. La section disciplinaire statue en premier ressort. Ses décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal administratif. Tout usager de l'Université, auteur ou complice, peut être déféré devant la section disciplinaire, notamment pour une fraude ou tentative de fraude à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, ou pour un fait de nature à porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'Université. Il peut s'agir de violences physiques ou verbales, d'incivilités, et cætera.

Quelle est la composition de la section disciplinaire des usagers ? Il y a quatre professeurs des universités ou assimilés, quatre maîtres de conférences ou assimilés et huit usagers étudiants. Aujourd'hui nous allons procéder à un renouvellement partiel qui ne concerne que les huit membres usagers.

Les membres usagers de la section disciplinaire sont désignés par et parmi les représentants élus, titulaires et suppléants, du collège des usagers du CAC. Les collèges sont composés de manière paritaire : quatre femmes et quatre hommes. Les sièges du collège des usagers sont attribués à la suite d'une élection parmi les membres femmes du collège des usagers et par l'ensemble des membres titulaires et suppléants du collège des usagers. C'est pareil pour les hommes.

Le mode de scrutin est plurinominal et à deux tours. Il faut la majorité absolue au premier tour et la majorité relative au second tour. En cas d'égalité des voix, le membre le plus âgé sera désigné.

Je vais vous expliquer comment utiliser les boîtiers pour ce vote électronique. Nous aurons recours à l'outil Angage. Les boîtiers, que nous vous avons déjà distribués, garantissent la sécurité du vote. Aucun élu ne pourra exprimer plus d'une fois son choix. Il y a un seul boîtier par élu. Les membres qui sont dotés d'une ou deux procurations ont des boîtiers supplémentaires en conséquence. Le vote est à bulletins secrets, les administrateurs du vote n'ont pas accès au vote des élus, c'est totalement anonyme. Dès que nous démarrerons le vote, il faudra appuyer sur les touches de votre choix, A, B, C ou D ; et il ne faut surtout pas oublier d'appuyer ensuite sur la touche OK pour que ce soit valide.

M. THAUVRON : Est-ce que tout le monde vote, ou seulement les étudiants ?

Mme CHIBANI : Seulement les étudiants, titulaires et suppléants.

Mme HMAMOU : Pour la section disciplinaire des usagers, les étudiants titulaires et suppléants votent. Si vous avez des procurations pour des enseignants-chercheurs ou des personnels BIATSS, ne votez pas pour eux.

Mme ZILLIGEN : Je pense qu'il me manque un boitier. Ma titulaire n'est pas là et je la représente donc.

Mme HMAMOU : Vous la représentez... Non, ce n'est pas la règle. Elle vous a donné procuration ?

Mme ZILLIGEN : Normalement, il n'y a pas besoin car je suis sa suppléante.

Mme HMAMOU : Vous êtes sa suppléante, mais là, vous allez voter pour vous. Si vous n'avez pas de procuration...

M. THAUVRON : La présentation n'était pas très juste. Elle pouvait laisser à penser que tous les titulaires et tous les suppléants pouvaient voter. Ce n'est pas le cas ?

Mme HMAMOU : Attention, pour la section disciplinaire des usagers, tous les usagers votent, c'est-à-dire suppléants et titulaires. Donc, si elle ne vous a pas donné de procuration spécifique pour ce vote, vous ne pouvez pas voter pour elle. Vous la remplacez si elle n'est pas là. Mais dans ce vote - c'est rare - les suppléants ne peuvent pas voter à la place des titulaires. Si elle ne vous a pas donné procuration, vous ne votez pas pour elle, c'est logique. Ce n'est pas clair ? Vous voulez que je répète ?

M. THAUVRON : Il n'y a qu'une seule liste, donc il n'y a pas d'enjeu, mais nous aurions dû vous prévenir en amont.

Mme HMAMOU : Ils sont prévenus, ils ont eu un arrêté. Il faut lire. Je ne laisserai personne dire que vous n'avez pas été prévenus. Maintenant, nous allons procéder au vote. De toute façon il n'y a pas d'enjeu, donc nous allons lancer le vote.

Mme CHIBANI : Il faut d'abord désigner quatre femmes pour le collège des usagers de la section disciplinaire. Sont électeurs les membres titulaires et suppléants du collège des usagers. Sont éligibles les femmes.

Mme HMAMOU : Nous allons lancer le vote.

Mme CHIBANI : Vous avez la possibilité de choisir quatre noms. Et vous appuyez sur OK quand vous avez fini.

Le vote est lancé.

Les résultats du vote sont affichés : Constance DAVID, Elisabeth GRAS, Anaïs KACI et Lilith POIRIER sont élues.

Mme CHIBANI : Pour les hommes, c'est pareil.

Mme HMAMOU : Vous avez trente secondes.

Le vote électronique est lancé.

Les résultats du vote sont affichés : Thomas GACHOWSKI, Sébastien JOLIVOT, Abdelmalek BENNEKA et Sébastien RICHARD sont élus.

Mme HMAMOU : Merci beaucoup. Merci aux candidats et merci pour le vote.

2.3 Élection à la vice-présidence étudiante

M. THAUVRON : Nous allons passer à l'élection à la vice-présidence étudiante. Je propose qu'Andréa GAUCHER, la vice-présidente sortante, fasse un petit bilan de son action. Ensuite nous donnerons dix minutes à chaque candidat pour présenter son projet. Puis nous vous présenterons les modalités de l'élection et nous voterons.

Mme GAUCHER : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique, chers collègues, en clôturant aujourd'hui ces deux années en tant que vice-présidente étudiante, je souhaite avant tout vous remercier. C'est grâce à votre vote et à votre confiance il y a deux ans que tout ce que je m'apprête à évoquer a pu voir le jour. Sans votre soutien, sans l'espace que vous avez su ouvrir à la représentation étudiante, aucun de ces projets n'aurait été possible.

Ces deux années de vice-présidence étudiante ont permis de faire avancer plusieurs chantiers majeurs. En premier lieu il y a la création du Parlement étudiant, pour donner une voix institutionnelle et forte à l'ensemble de nos étudiants. Il y a la construction d'une politique de santé mentale ambitieuse, attentive aux besoins exprimés, ainsi que la reconnaissance de l'engagement étudiant, désormais mieux valorisé. Il y a aussi l'instauration du congé menstruel, un acte concret en faveur d'une

université plus inclusive. Et il y a pour finir la création du réseau de doctorants ADEP pour renforcer leur intégration dans la vie de l'établissement et valoriser leurs travaux de recherche à travers une approche plus transversale. À ces projets s'ajoute également l'engagement européen de notre université à travers l'alliance Aurora, grâce à laquelle j'ai énormément appris. En tant que membre du conseil étudiant de cette alliance et secrétaire de cette instance, j'ai porté avec conviction que, malgré les défis actuels pour notre université, Aurora a un potentiel immense pour démocratiser véritablement les mobilités étudiantes, pour ouvrir des perspectives internationales à tous nos étudiants, y compris ceux qui aujourd'hui n'osent pas s'en saisir.

Ces projets, ces dynamiques ne sont pas une fin en soi et traduisent une ambition plus large : faire de l'Université Paris-Est Créteil une institution qui comprend la capacité de sa jeunesse, qui ose et qui avance. Comme l'écrivait Montaigne : « enseigner ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu ». Grâce à votre confiance, nous avons contribué ensemble à allumer ce feu de l'engagement, de l'initiative et de l'audace. À titre personnel je resterai profondément attachée aux valeurs que nous avons construites ensemble. Mais au-delà de mon parcours, c'est une dynamique collective qui s'est enclenchée et qui doit désormais s'amplifier. Je vous remercie pour votre confiance, pour votre exigence et de l'honneur que j'ai eu à contribuer, à vos côtés, au service de notre Université.

M. THAUVRON : Merci. Je propose que les deux candidats présentent leurs projets.

Mme HMAMOU : Si d'autres personnes souhaitent candidater, elles ont encore la possibilité de le faire en séance. Il faut être étudiant, bien sûr.

Mme KACI : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique, je m'appelle Anaïs KACI, je suis étudiante en licence de Droit européen et aussi en licence « Administration et échange internationaux » à l'UPEC. Depuis mon arrivée en 2021, l'UPEC a été bien plus qu'un simple lieu d'études. Elle a été un espace de rencontres, d'émancipation, d'engagement, un lieu qui m'a permis de grandir non seulement académiquement, mais aussi humainement. Éluë à la CFVU, membre du Parlement étudiant, présidente associative ou ambassadrice étudiante : ces expériences m'ont permis de mieux comprendre notre Université de l'intérieur et de faire face à des défis qui me permettront à l'avenir – j'en suis persuadée – de trouver des solutions adaptées aux besoins des étudiants.

C'est parce que l'UPEC a été pour moi un lieu d'opportunités, d'engagement et d'épanouissement, et parce que j'ai l'ambition qu'elle continue de l'être pour tous ses étudiants, que je me porte candidate à la vice-présidence étudiante. Je veux porter un projet, qui est ambitieux, mais réaliste, en accompagnant, amplifiant et rapprochant le travail de mes prédécesseurs. J'ai l'ambition de renforcer encore l'impact et la visibilité des actions pour les étudiants. C'est en tant que représentante

de la liste majoritaire aux élections centrales étudiantes, qui a obtenu près de 60 % des voix, que je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous présenter un aperçu de mon projet qui, je l'espère, saura vous convaincre.

Pour commencer, je souhaite qu'on travaille sur un meilleur accès à l'information. Beaucoup d'étudiants dans le besoin ne savent toujours pas vers qui se tourner aujourd'hui. Je propose alors de lancer un travail collaboratif avec la Direction de la communication, les associations et les élus étudiants pour rendre l'information plus claire et plus proche de chacun. Parmi ces informations utiles – et c'est aussi une grande cause nationale –, il y a la santé mentale. Être étudiant aujourd'hui, c'est une source de stress immense. 23 % des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ont déclaré avoir eu des pensées suicidaires en 2024, soit près d'un sur quatre, selon une enquête publiée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP). Je propose alors la création de binômes « bien-être » sur chaque campus, formés à l'orientation et au relai d'informations sur les dispositifs existants, en collaboration avec le Service de santé universitaire (SSU), afin de pouvoir identifier plus facilement les difficultés rencontrées et garantir un accompagnement solide et empathique. Sur cette mission je m'appuierai sur l'aide précieuse d'Adil TAGRI, qui est actuellement assesseur chargé de la santé et de la vie de campus. Sa connaissance précise des rouages institutionnels et sa capacité à faire avancer concrètement les projets en lien avec les services universitaires en font un pilier indispensable pour cette équipe. Ce choix ne repose pas seulement sur une valorisation de l'expérience ; c'est miser sur l'efficacité, la stabilité et la capacité à traduire nos engagements en réalisations rapides et durables pour les étudiants.

L'an dernier, l'UPEC a franchi une étape importante en instaurant le congé menstruel, une mesure pionnière dans l'enseignement supérieur français, à laquelle nos élus ont contribué. Mais instaurer un droit, cela ne suffit pas. Il faut maintenant le faire vivre. Un bilan au premier anniversaire de l'instauration du dispositif saura mieux nous aiguiller sur les points d'amélioration possibles. Je souhaite de plus prioriser la communication autour du projet, pour qu'il soit connu, compris et réellement utilisé par tous les étudiants concernés.

Dans la même logique, je souhaite aussi continuer le travail autour de la reconnaissance des statuts des étudiants aux profils atypiques. Prenons l'exemple des étudiants aidants : ils sont trop souvent invisibilisés, ils cumulent études et soutien à un proche dépendant avec des conséquences lourdes sur leurs parcours universitaires. Il est temps de mieux les identifier, de mieux les comprendre, de mieux les accompagner.

Un autre axe de priorité important pour moi repose sur la précarité étudiante. Tous les jours, sur de nombreux campus de l'UPEC, le réseau associatif de notre fédération alerte sur les difficultés persistantes d'accès à l'information concernant les dispositifs d'accompagnement social. Ce constat, loin de remettre en cause les efforts déjà déployés, révèle une volonté collective : garantir l'effectivité de ces dispositifs pour

toutes et tous. Il souligne aussi l'importance d'un travail continu pour renforcer leur visibilité et leur accessibilité. Pour cela, Abdelmalek BENNEKA, élu et acteur engagé de la vie associative depuis plusieurs années, m'accompagnera sur les affaires solidaires et les responsabilités sociétales. Toute son expérience institutionnelle et associative fait de lui un relai précieux pour impulser une politique sociale ambitieuse, pragmatique et à l'écoute des étudiants. J'aimerais rendre plus visibles les aides au logement, à l'alimentation et à l'hygiène afin qu'aucun étudiant, sur aucun campus, ne reste isolé. Agir concrètement contre la précarité, ce sera porté comme une véritable politique transversale, pour permettre à chaque étudiant de s'épanouir pleinement dans ses études. Je propose donc de poursuivre et accélérer les travaux entrepris sur l'épicerie sociale et solidaire.

L'écologie doit être aussi au cœur de nos actions. Le schéma du développement durable et de la responsabilité sociétale (DDRS) de l'UPEC pour 2024-2028 est ambitieux et solide. Mais il faut rendre cela plus visible, plus concret pour les étudiants. Il est essentiel de mieux valoriser les projets portés par les usagers dans ce cadre, de rendre plus visibles les actions participatives et ancrées dans les réalités de chaque campus. Je propose alors la création d'un label universitaire de développement durable pour encourager et reconnaître chaque année les initiatives exemplaires en ce sens. Ce label viendrait pérenniser les efforts menés, les inscrire dans l'identité de notre université et offrir un nouveau levier de visibilité, de cohérence et de reconnaissance pour les engagements étudiants. Je souhaite également renforcer en ce sens la commission DDRS du Parlement étudiant, pour qu'elle joue un rôle moteur dans le suivi de ces actions.

Comme je vous le disais précédemment, je veux développer une vraie autonomisation des étudiants et une meilleure reconnaissance de leurs initiatives. Alors, il est nécessaire de repenser les outils qui structurent leurs engagements au quotidien, et je veux bien évidemment parler de la CVEC. La CVEC est un levier puissant pour dynamiser la vie universitaire, mais sa compréhension reste insuffisante pour que la communauté étudiante s'en saisisse pleinement. Je souhaite d'autre part renforcer le rôle du Parlement étudiant comme espace de concertation, de construction et de rayonnement des initiatives étudiantes, en étroite collaboration avec la DEVE et les associations. Pour répondre au constat sur la CVEC tout en fortifiant la place du Parlement étudiant comme véritable bras de la démocratie universitaire, je propose la création d'une commission de suivi de la CVEC, afin d'associer les étudiants au suivi des projets financés, à la publication de bilans réguliers et à la mise en visibilité des initiatives locales. Andréa GAUCHER, actuelle vice-présidente étudiante que vous connaissez bien, poursuivra ce travail à mes côtés sur les dispositifs de démocratie universitaire et m'accompagnera sur ce projet avec son œil expert. Il ne s'agira non pas de valider les projets à la place des instances compétentes, mais bien de faciliter leur compréhension, de promouvoir leur visibilité et d'évaluer leur impact sur les campus, tout en favorisant une dynamique démocratique pour rendre plus accessible,

plus transparent et plus compréhensible, ce qui est déjà engagé. Cette démarche aurait par ailleurs pour ambition d'améliorer le taux d'exécution de la CVEC, avec le but d'atteindre 90 % d'ici 2027.

Alors que l'Europe renforce ses priorités éducatives et sociales, notre implication dans l'alliance Aurora offre des opportunités incroyables pour rendre les mobilités plus accessibles, y compris pour les étudiants boursiers. La démocratisation des mobilités est essentielle, d'autant que notre communauté compte une forte proportion d'étudiants boursiers aux échelons 5, 6 et 7, pour qui les freins économiques, logistiques ou symboliques restent encore trop nombreux. Je soutiendrai donc le développement de mobilités hybrides de courte durée, de stages Erasmus, de projets à distance ou collaboratifs interuniversitaires, en étroite concertation avec les équipes pédagogiques, les composantes et le vice-président en charge de la Formation, Arnaud THAUVRON. Ce projet sera accompagné par Erin GOURVES, étudiante à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Fontainebleau et ambassadrice Aurora ; son expérience sur les mobilités étudiantes sera un atout majeur. Elle incarne l'ambition d'une UPEC plus ouverte sur le monde et plus accueillante sur tous ces campus. Nous aurons aussi une attention particulière pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux, pour qu'ils soient pleinement intégrés à la communauté universitaire.

Pour finir, je n'oublie pas le volet de la recherche et je pense plus particulièrement à nos doctorants. Vous n'êtes pas sans savoir que la Communauté d'universités et établissements (COMUE) est amenée à disparaître sous peu. L'UPEC récupérerait alors la charge de la gestion administrative des doctorants, les entraînant dans une période d'instabilité. Je porterai alors une attention toute particulière à cette situation, afin que ces moments de transition se passent de la façon la plus fluide possible.

C'est avec la volonté de coconstruire avec l'ensemble des services, des personnels, des enseignants, des associations et, bien sûr avec et pour les étudiants, que j'envisage mes deux années de mandature. Je pense aussi aux autres listes étudiantes, avec lesquelles j'ai l'ambition de travailler étroitement, vers une UPEC plus forte. C'est ensemble que nous pourrons construire une université plus solidaire, plus ouverte et plus vivante. Je vous remercie pour votre écoute, pour la confiance que vous pourrez accorder à cette candidature. Je suis prête à accueillir vos questions. Merci.

M. THAUVRON : Je propose de laisser la parole à Thomas GACHOWSKI avant d'ouvrir aux questions.

M. GACHOWSKI : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique, je me présente, pour ceux qui ne me connaissent pas : je m'appelle Thomas GACHOWSKI et je suis actuellement étudiant en première année de master de Droit public des affaires, à la Faculté de Droit. C'est d'ailleurs là-bas que j'ai obtenu ma licence de

Droit, dans l'université où j'ai commencé mes études. Également étudiant ambassadeur, je représente l'UPEC de manière régulière et porte haut ses couleurs. En dehors de l'Université, je suis fier de travailler en tant qu'agent hospitalier de manière ponctuelle, auprès de personnes souffrantes et auprès d'enfants, depuis la crise sanitaire de 2020. Élu étudiant depuis maintenant quatre ans et pour un troisième mandat, je suis également candidat à la vice-présidence étudiante pour la troisième fois car, comme on dit : jamais deux sans trois.

Ces quatre années passées m'ont grandement permis de comprendre mieux notre Université et de renforcer mes compétences. En revanche, ce qui n'a pas changé en quatre ans, c'est ma détermination : ma détermination à faire grandir notre Université et à travailler avec les étudiants, de Créteil jusqu'à Fontainebleau. Mon engagement a façonné une conviction, celle de la vie universitaire qui doit être portée par l'écoute, la proximité et l'action. C'est dans cette optique que je vous propose une mandature et un programme construits sur quatre grands piliers : la démocratie étudiante, la vie étudiante, l'engagement et la solidarité, et la santé et le sport qui sont des axes essentiels également.

Concernant la démocratie étudiante, pour porter le programme durant les deux prochaines années, je m'appuierai sur une équipe d'assesseurs ouverte, paritaire et représentative de toutes les forces étudiantes. Nous ne parlons plus ici d'un vice-président étudiant, mais bien d'une équipe étudiante, d'un groupe de travail et non plus d'une personnification. Au sein de cette équipe seront nommés trois assesseurs, dont nous avons déjà rédigé les lettres de mission. Vous avez peut-être pu recevoir la lettre de mission sur la solidarité et la santé, mais aussi celle sur la vie de campus et les associations pour un deuxième assesseur ; le troisième assesseur sera notamment chargé de tout ce qui est relatif à l'international, pour poursuivre les efforts entrepris sur Aurora et pour s'adonner pleinement au Parlement étudiant et le faire grandir. Ces assesseurs seront choisis parmi toutes les forces étudiantes représentantes. C'est un choix que nous faisons, nous pensons que chacun a sa place dans l'équipe qui est proposée et nous en ferons la proposition à chacun, nous tendrons la main à tout le monde. Toujours sur la démocratie, nous souhaitons parachever la construction de ce Parlement étudiant encore bien jeune, pour le rendre vivant. Tous les élus, toutes les associations, tous les doctorants – ne les oublions pas – auront une voix. Ce Parlement sera démocratisé ; son président ne sera plus nommé – actuellement c'est le vice-président étudiant – mais élu par le Parlement. Le vice-président deviendra donc un arbitre. Une commission de contrôle indépendante sera créée pour garantir l'équilibre démocratique et renforcer le sentiment de parlementarisation et de responsabilisation. En parallèle, la vice-présidence étudiante devra se démocratiser : comme je l'ai dit, nous aurons trois assesseurs, plus un assesseur dédié aux affaires doctorales, puisque ce sont des thématiques extrêmement fortes avec des enjeux de plus en plus importants d'année en année. Nous avons envie de créer une véritable synergie, de croiser les flux et les idées pour

produire un mandat qui sera avant tout énergique et plein d'ambition. Par ailleurs, nous organiserons des permanences avec l'équipe afin de recevoir les étudiants.

Secondement, sur la vie étudiante, nos campus sont encore perçus comme de simples lieux de passage. Nous voulons en faire de véritables espaces de vie, d'échanges et de culture. La question du patrimoine à l'UPEC est souvent soulevée dans les projets, de manière quasiment récurrente. Pour cela, nous engagerons un vaste travail d'optimisation et de réaménagement ambitieux des espaces, en concertation avec les usagers, en déterminant les campus prioritaires avant tout. Nous porterons également la création d'une nouvelle Maison des étudiants à Créteil, qui deviendra le cœur de la vie universitaire. L'actuelle Maison des étudiants ayant fermé pour devenir le nouveau SSU, la mandature sera marquée par le soutien d'un projet d'ouverture d'une nouvelle Maison des étudiants, dont les usagers ont tant besoin, en travaillant étroitement avec la présidence de l'Université sur le schéma directeur de la vie étudiante, comme j'ai pu le faire avec Anne GOULET de RUGY. Ce projet pourrait par ailleurs s'inscrire dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) de 2027. Nous ouvrirons des foyers étudiants, des locaux associatifs et des équipements de convivialité sur tous les campus, afin que les étudiants puissent trouver un lieu pour se retrouver, se réunir et s'engager, en lien avec le service Vie de campus. Nous veillerons à réaliser nos projets et à solliciter les fonds de la CVEC et son reliquat plus que conséquent.

Sur la solidarité je vais aborder le point de l'épicerie solidaire. Mais, avant tout je vais faire un petit rappel de quelques chiffres : 23 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté en 2023 ; à Créteil, où nous sommes implantés, un studio coûte entre 630 et 750 euros par mois, selon l'Insee ; face à cette réalité, près d'un étudiant sur cinq a recours aux aides alimentaires et plus d'un étudiant sur trois saute délibérément des repas selon le baromètre de Cop1 - vous connaissez peut-être cette association d'aide aux étudiants. Face à cette situation, nous refusons l'inaction. Bien sûr, nous avons conscience que l'Université mène déjà de grandes actions avec les distributions alimentaires, dont plusieurs centaines d'étudiants sont bénéficiaires chaque mois. En lien étroit avec les services et le pôle social de l'Université, qui fait un travail fantastique, nous porterons l'ouverture d'une épicerie solidaire pour les étudiants, gérée par et pour eux, avec une gouvernance paritaire entre étudiants et personnels, afin de proposer une réponse structurelle digne et pérenne à la précarité. Les services civiques de l'UPEC sont également au cœur de son fonctionnement et de cette épicerie. Ce projet sera porté par un accessoire dédié pour marquer cette volonté, dans le cadre du projet Érasme qui vise à transformer notre université et pourra financer ce projet. Par ailleurs, nous élargirons la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les parcours de formation afin que l'implication associative, solidaire ou institutionnelle soit valorisée à sa juste mesure. Nous porterons et nous continuerons de porter ce projet de guichet unique qui est cher à notre université, afin de répondre à cette attente.

Le quatrième axe concerne la santé et le sport, des thématiques au cœur du bien-être et de la réussite étudiante. Ce ne sont pas des options, ce sont des fondations pour une vie universitaire équilibrée et épanouissante. C'est pourquoi nous travaillons et nous travaillerons davantage en étroite collaboration avec le SSU, pour renforcer l'offre en matière de santé. Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises avec Hervé JAMI, le directeur du SSU. Nous encouragerons, comme c'est déjà projeté, l'installation de praticiens au sein de l'Université : des médecins généralistes, un psychiatre ou encore un gynécologue. C'est pourquoi nous travaillerons davantage et nous nous engagerons à développer l'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap ou neuro-atypiques, en nous appuyant notamment sur le programme « Atypie-Friendly », que l'Université a commencé à développer. Nous poursuivons ensuite l'effort entamé pour pérenniser le congé mensuel, et surtout l'évaluer puisque ce dispositif est encore jeune. Nous prendrons en compte les spécificités de chaque composante, notamment des IUT qui ont des fonctionnements très particuliers avec des journées en entreprise. Sur la santé mentale – vous l'avez peut-être vu dans le programme que je vous ai envoyé en version corrigée –, la priorité du mandat sera la lutte contre le harcèlement et les violences au sein de l'Université. Nous continuerons la campagne de sensibilisation en cours et nous proposerons aux étudiants, notamment aux associatifs, des formations avec des partenaires comme le SSU ou l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, pour sensibiliser et former au mieux chacun et agir en conséquence. Dans le même temps, nous voulons valoriser les pratiques sportives au sein de l'Université. Nous proposerons ainsi, à l'instar de nombreuses universités françaises, un « bonus sport » sur les moyennes pour les étudiants ayant une pratique sportive régulière au sein du SSU. Cette valorisation, nous souhaitons la porter ; le service des sports, avec qui nous avons pu échanger, le souhaite également et a montré un très grand intérêt pour ce projet. Nous créerons également de nouvelles infrastructures sportives de plein air, comme des équipements de workout sur nos campus ou des terrains de sport, toujours grâce au fonds et au reliquat de la CVEC.

Depuis quatre ans nous avons initié des projets concrets, tangibles. Notre engagement s'est traduit par des avancées concrètes pour la vie étudiante. Nous avons notamment, par nos interventions, contribué à améliorer le cadrage du FSIE, qui finance les initiatives étudiantes. Nous avons œuvré pour l'installation de canapés dans la Faculté de Droit, un geste simple, mais essentiel pour rendre l'Université plus humaine et plus accueillante. Nous avons proposé la création d'un congé menstruel à l'UPEC en décembre 2023, entré en vigueur cette année universitaire. Enfin, face à l'explosion de la précarité, nous avons organisé des distributions alimentaires régulières, en lien étroit avec des associations telles que Help my students, pour répondre de manière concrète et immédiate aux besoins les plus urgents, toujours en collaboration avec les services sociaux de l'université. Tout cela montre que, lorsque l'engagement étudiant est pris au sérieux, il peut produire des changements réels et

lisibles. Nous continuerons bien sûr à travailler étroitement avec les services de l'Université et les composantes, que nous rencontrons déjà de manière générale comme vous l'aurez compris. Ce projet n'est pas le mien, c'est celui d'une équipe d'étudiants passionnés et déterminés. Ce programme est celui des étudiants. Ensemble autour d'un projet commun pragmatique, mais tout de même ambitieux, je sais que nous pourrions réaliser ces projets qu'attendent tant les étudiants et continuer à être fiers de notre Université, qui n'a rien à envier aux plus grandes. Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique, vous avez aujourd'hui le pouvoir de décider du prochain vice-président étudiant et de la politique étudiante sur les deux prochaines années. Aussi, je m'y engage : vous pourrez compter sur mon expérience et ma détermination pour réaliser les projets de la mandature que je porte aujourd'hui devant vous, entouré d'une équipe tout aussi engagée. Je vous remercie.

M. THAUVRON : Merci beaucoup. Je vous propose de passer à une séance de questions et réponses.

M. GERMAIN : Je vais reparler de l'épicerie solidaire. Lors de la dernière élection d'un vice-président, nous avons déjà parlé de l'épicerie solidaire. Et je ne crois pas me tromper si je dis que, lors de l'élection précédente, nous en avons parlé aussi. Donc, est-ce qu'il y a des avancées ? Ma question se pose davantage à la candidate de « Bouge ta fac » parce qu'elle est sur la liste qui succède à l'ancienne vice-présidente et au précédent vice-président.

Mme KACI : Merci pour la question ; c'est une question qui est absolument pertinente et qui se pose beaucoup parmi les étudiants. En effet nous avons eu pas mal de questions à ce sujet pendant les élections centrales, il y a quelques mois maintenant. C'est vrai que le projet d'épicerie sociale et solidaire est un projet que nous portons depuis plusieurs années. C'est un projet qui nous a toujours tenu à cœur et que nous aimerions mettre en place ces prochaines années. En fait, le projet a été mis en pause, le temps de le retravailler. Et le projet que je porte maintenant, c'est un projet en collaboration avec le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). Il s'agit d'installer l'épicerie sociale et solidaire au sein de l'ancien bâtiment du SSU, qui va se transformer en espace de maison étudiante. C'est un projet sur lequel je travaille au Conseil des sports depuis quelques mois et que j'espère pouvoir mettre en place d'ici deux ans. Le but sera évidemment de proposer un espace d'aide et de lutte contre la précarité, mais également un espace de lutte contre l'isolement des étudiants, donc un espace de rencontres qui sera porté par les étudiants et les associations de l'Université. Est-ce que cela répond à la question ?

M. GERMAIN : Qu'est-ce qui a empêché de mettre en place l'épicerie solidaire auparavant ?

Mme KACI : C'étaient surtout des questions de logistique évidemment, puisque nous voulons mettre en place une épicerie sociale et solidaire pour tous les étudiants. Mais tous les étudiants ne sont pas au campus centre et cela a apporté quelques problématiques. Je continuerai à travailler sur les problématiques qui ont pu se poser sur l'ancienne version de ce projet, afin de le mettre en place de façon plus pérenne sur les deux prochaines années.

M. GACHOWSKI : Je n'ai jamais eu de responsabilités au sein de l'Université et c'est aussi peut-être l'occasion de repartir sur des bases qui sont différentes, d'essayer des méthodes différentes tout simplement. J'ai travaillé avec Benjamin LE GALL, qui avait ce projet de réaménager le SSU. Pour l'instant rien n'est acté, mais vous pourrez voir dans ma profession de foi que j'ai notamment proposé des visuels, que j'ai faits moi-même, de ce que pourrait donner l'installation de l'épicerie sociale et solidaire sous la dalle, de chaque côté des escaliers du campus centre, avec des ouvertures et des propositions pour agrémenter. Nous aimerions porter ce projet avec l'Université et tous les services, notamment le pôle social. On l'oublie souvent, mais nous avons un pôle social qui fait un travail extraordinaire, en organisant des distributions alimentaires notamment. Donc, nous aimerions nous baser avec eux sur ce travail, et ensuite l'ouvrir à des partenaires. Je sais que l'Université a beaucoup de partenaires, comme la Courcyclette qui apporte des fruits et légumes frais pendant les distributions alimentaires, comme la Croix-Rouge qui revient de manière régulière et récurrente. Il y a aussi beaucoup d'épiceries solidaires qui entourent l'Université, sur notre territoire. J'ai moi-même participé à la création d'une épicerie sociale et solidaire au sein de ma commune et je pense que ce sera un très grand plaisir de travailler avec tous ces acteurs pour créer cette épicerie. Comme je l'ai dit dans ma présentation et comme c'est écrit dans mon programme : aujourd'hui nous avons le programme Érasme, qui est une véritable chance pour notre université car le fonds est extrêmement conséquent. J'avais rencontré à ce sujet Nathalie RAYSSAC, qui coordonne le programme Érasme, et elle m'avait proposé de déposer ce projet pour le faire financer. Nous aurions des avancées concrètes à proposer si nous étions amenés à être aux manettes demain.

M. THAUVRON : Merci. D'autres questions ?

M. VINCENT : Je suis élu à la commission de la recherche. J'ai une question pour Thomas GACHOWSKI. Permettez-moi d'être franc : votre parcours m'interpelle et je pense qu'il est de mon devoir de soulever des questions qui, j'en suis sûr, traversent l'esprit de beaucoup d'entre nous. Vous avez déjà présenté une partie de votre curriculum vitae, mais, pour rappel aux élus ici présents, vous avez passé deux ans en tant qu'élu de l'UNEF, de 2021 à 2023. Pourtant, à l'approche des élections en

2023, vous avez quitté ce mouvement à la dernière minute pour rejoindre l'Union étudiante et créer « UPEC en commun ». Cette trahison – car c'en est une – n'a pas porté ses fruits : vous avez perdu les élections à la vice-présidence étudiante. Dans l'intervalle, l'année dernière, vous avez rejoint et adhéré, par l'intermédiaire de votre association KoaLaw, à la Fédération des associations de Créteil. Vous vous êtes présenté à nos primaires pour être candidat à la vice-présidence étudiante, là encore sans succès. Et aujourd'hui, nouveau rebondissement, mais l'histoire se répète : vous quittez la Fédération des associations de Créteil pour relancer « UPEC en commun » deux semaines avant la date limite du dépôt des listes. À chaque fois, vos choix semblent dictés par des opportunités plutôt que par des convictions. À chaque fois, vous laissez derrière vous des alliances, des engagements et même des camarades. D'ailleurs, l'un d'eux vous avait posé une question lors de votre candidature en 2023 ; je crois qu'elle mérite d'être rappelée : est-ce que vous pensez que vous pouvez entrer dans l'histoire par effraction ? Cette question, bien que maladroite, est cruciale. Car soyons clairs : comment voulez-vous que nous croyions en votre sincérité quand vos engagements successifs semblent avant tout dictés par vos intérêts personnels et que votre parcours ressemble à une succession de calculs opportunistes ? Alors, je vous pose la question crûment : pour qui vous engagez-vous réellement, pour la communauté ou pour vous-même ? Merci.

M. GACHOWSKI : Merci beaucoup pour cette question. Je suis sincèrement désolé car je pense que ce genre de chose n'a pas forcément lieu d'être, que ce genre de discussion pourrait être tenu en dehors de la séance. Nous ne sommes pas là pour créer des histoires, je pense que les élus ne s'intéressent pas à cela. Mon intérêt a toujours été de porter la voix des étudiants, de les représenter, mais aussi de ne pas m'engager dans des querelles parfois trop nationales. Je ne suis pas là pour faire le pauvre malheureux ou pour me plaindre. Simplement, j'ai eu des divergences avec plusieurs personnes, notamment en 2023 avec l'UNEF. Aujourd'hui ce sont des histoires qui sont passées. Une liste de l'UNEF s'est d'ailleurs présentée et il n'y a pas eu de problème particulier pendant les élections. Effectivement, je suis passé aussi par la Fédération, puisqu'en 2023, vous m'aviez invité à vous rejoindre, en me disant que nous pourrions travailler ensemble. Encore une fois, je ne suis pas là pour créer des histoires, mais cela ne s'est simplement pas bien passé. Je n'ai pas envie de m'en souvenir parce que c'était une période très compliquée. Aujourd'hui, je n'ai pas écouté seulement ma voix ; si c'était moi, je ne suis même pas sûr que je me serais présenté devant vous. Mais des étudiants autour de moi m'ont dit : Thomas, étant donné ton engagement, étant donné ton travail, étant donné tout ce que tu as fait, tout ce que tu as envie de proposer, tout ce que tu as déjà essayé de proposer, tu devrais tenter ta chance. Je l'ai fait, premièrement, pour être en bonne conscience avec moi-même. C'est important de pouvoir se regarder dans le miroir quand on fait de la politique, de pouvoir assumer ses propres choix. Je les assume pleinement. C'est

aussi important pour moi de faire les choses correctement. Je pense avoir fait les choses correctement, ne jamais avoir pris à partie qui que ce soit, avoir toujours été droit dans mes bottes. Si on veut me reprocher des choses qu'on me les reproche. Mais citer la fameuse citation – « entrer dans l'histoire par effraction » – d'un élu qui n'a siégé qu'une seule fois, pour l'élection de la vice-présidence étudiante... Ce n'est pas le meilleur des exemples à mon avis. Je retournerai simplement la question : on fait état de mes faits d'armes alors que je n'ai jamais été aux commandes, mais la vérité aujourd'hui c'est que, quand on regarde les mandats, on peut s'interroger aussi sur ce qui aurait pu être fait, et notamment sur l'épicerie solidaire qui est en projet depuis 2015. Mais je ne suis pas là pour créer des débats ou des histoires, je ne pense pas que ce soit la bonne manière de régler les choses, je pense que le dialogue avec les étudiants prime sur tout. En réalité, ces histoires des élections sont un faux débat, puisque je rappelle qu'il y a eu seulement 8 % de participation. Ce n'est pas une victoire, c'est un échec pour tous, un aveu d'échec pour tous, y compris pour moi.

M. THAUVRON : Merci. Y a-t-il d'autres questions ?

M. ZIDI : C'est une remarque et une question à la fois. Nous avons parlé d'épicerie solidaire, de différents projets que peuvent porter les étudiants. Et il a été fait référence à Érasme ; comme vous le savez, chaque année, il y a un appel à projets Érasme et tout le monde peut s'exprimer au travers de ces projets, en particulier les étudiants. Force est de constater que les projets déposés par les étudiants sont relativement faibles, voire inexistantes. Donc, la question que je veux vous poser à tous les deux c'est : comment dynamiser cet aspect-là, de telle façon qu'un maximum d'étudiants réponde à ces appels à projets ? Il y a beaucoup d'argent, comme vous pouvez l'imaginer. Quelles initiatives vous voudriez prendre ? Le projet de l'épicerie solidaire pourrait être présenté, mais d'autres aussi assurément.

Mme KACI : Merci pour cette question. En effet, Érasme est un volet dont je n'ai pas du tout parlé à l'oral, mais il figure bien sur ma profession de foi. Je pense que l'une des difficultés dans l'utilisation de cet outil est due à la communication qui est faite autour du dispositif. Je pense aussi que c'est très important de mettre en avant que cette initiative existe à l'UPEC, et pas seulement via les canaux de communication que nous connaissons déjà. Nous recevons souvent des mails, nous recevons la newsletter de l'UPEC. Il faut utiliser aussi d'autres canaux de communication, par exemple les associations étudiantes qui sont très présentes sur tous les campus, mais aussi les médias étudiants qui peuvent exister. Comme vous le savez probablement, nous avons reçu ces dernières années de nombreuses demandes de financements, dans le cadre du FSIE, de matériels destinés à réaliser, par exemple des podcasts étudiants ou un journal étudiant, celui de l'association Penser le monde Créteil qui se distribue très bien et qui pourrait constituer un canal de communication très efficace pour faire

connaître l'initiative auprès des étudiants. À mon avis, il y a un problème de communication sur le fond. Quand on parle d'Érasme, les associations étudiantes nous répondent parfois qu'elles connaissent le dispositif, qu'elles savent qu'il a été mis en place par l'UPEC, qui a gagné un appel à projets national ; mais elles ne savent pas qu'elles peuvent l'utiliser pour leurs propres initiatives. Je pense qu'un gros travail de communication peut se faire, en collaboration étroite évidemment avec la Direction de la communication, mais aussi avec les élus étudiants et les associations étudiantes, afin de mieux faire connaître cette initiative.

M. GACHOWSKI : Je suis content qu'on pose la question d'Érasme puisque j'ai eu l'occasion de déposer un projet lors de la toute première vague de l'appel à projets. C'était à l'été 2023. J'avais à l'époque déposé un projet pour financer la construction d'un foyer étudiant à la Faculté de Droit, en partant des bases de trois murs existants ; il s'agissait juste d'en rajouter un quatrième, de couvrir et de mettre aux normes. Nous voulions financer ce projet en partie avec des fonds de la CVEC, en partie via Érasme et en partie avec les fonds de la Faculté. Donc j'ai eu l'occasion d'être vraiment dans « le dur » d'Érasme. Le premier problème – qui a été plus ou moins résolu – c'était qu'on nous demandait deux axes transversaux, on nous demandait qu'il y ait deux thématiques qui s'entrecroisent dans les projets Érasme. J'avais dû trouver une thématique environnementale et une autre relative à la vie étudiante. C'était déjà un gros obstacle, me semble-t-il. D'ailleurs, cette condition d'avoir deux axes croisés a été retirée, ce qui est déjà une avancée en soi : cela montre une volonté d'ouvrir plus, d'accueillir plus de projets, de faciliter les dépôts. Ensuite, les projets Érasme doivent toujours être co-portés par deux communautés. Pour reprendre l'exemple du foyer étudiant, j'avais déposé ce projet avec Pierre de MONTALIVET, professeur de Droit constitutionnel ; le projet avait par ailleurs été approuvé par le doyen de la Faculté de Droit, Laurent GAMET, qui m'avait à l'époque chargé du projet. En tant qu'étudiant, on ne peut pas porter un projet Érasme seul, on est obligé de collaborer avec un service, un personnel BIATTS ou un professeur pour pouvoir porter un projet. C'est tout de même un frein, je pense, dans le sens où tous les étudiants n'ont pas forcément un contact facile avec les services ou avec les professeurs. Je l'entends tout à fait, ce n'est pas facile d'avoir des relations qui dépassent la cordialité, de porter des projets aussi conséquents, d'avoir énormément de retours de courriels avec ces professeurs ou ces services. Il y a donc une réflexion à avoir sur la mise en relation des étudiants avec d'autres co-porteurs potentiels. Je tiens à préciser qu'un projet étudiant a vu le jour cette année : le projet Ginette, qui porte sur la sensibilisation sur tout ce qui concerne les menstruations. Et le SSU est ravi, d'après les retours que j'ai eus. Mais c'est le seul projet étudiant sur les trois vagues de l'appel à projets Érasme. La quatrième vague va arriver. Je pense aussi que la communication joue, mais le problème vient aussi du fait que les dossiers sont très lourds. J'ai passé énormément de temps à faire des devis, à faire des rendez-vous, mais finalement, tout ce que

j'avais pu récolter avec mon petit statut d'étudiant n'était pas suffisant pour avoir un dossier assez solide pour la commission. Il y a aussi ce frein-là. Il ne faut pas oublier qu'Érasme est un appel à projets extrêmement exigeant et rigoureux sur la manière de faire. Je pense donc qu'il faut proposer un accompagnement parce qu'il y a déjà des idées. Avant même la communication, il y a des idées. Et il faut accompagner à la fois les professeurs et les étudiants parce que les professeurs aussi sont assez perdus. En 2023, c'est moi qui avais rédigé le projet à la place de mon professeur, qui l'avait juste relu. C'est vrai que c'est assez compliqué, on est très vite perdu dans les papiers, on est très vite perdu dans le fonctionnement. En 2023 c'était le début, mais je pense qu'il y a vraiment besoin d'un accompagnement. Je pense aussi que les services font le travail, très sincèrement. Cela va se faire avec le temps. Il y a le problème de communication, mais il y a aussi à trouver une manière de réduire la charge de travail et de mettre en relation les différentes communautés : doctorants, étudiants, professeurs et personnels.

M. THAUVRON : Merci. Y a-t-il d'autres questions ?

Mme MARQUEZ : Je suis élue à la CFVU. Vous avez parlé l'un et l'autre du Parlement étudiant. J'ai des questions sur le sujet car j'avoue que je me suis peu penchée sur la question, parce qu'il est récent et parce que nous avons beaucoup de choses à faire en tant qu'élus. Vous en avez parlé comme d'un élément important pour la démocratie étudiante et je voulais justement savoir comment fonctionnait la démocratie dans ce Parlement étudiant. Je ne me souviens plus très bien comment les députés étudiants sont élus, comment sont organisées les élections, comment on vote. Vous avez un peu parlé du président du Parlement étudiant. Comment voyez-vous les choses pour un fonctionnement démocratique ? Qu'en est-il actuellement ?

M. GACHOWSKI : J'ai fait du Parlement étudiant l'un des points majeurs de mon programme ; il y a tout de même une page entière et j'ai tenu à rappeler la composition. Il y a cinq collèges : celui des élus centraux, celui des élus des facultés, celui des associatifs, celui des étudiants non élus qui sont tirés au sort, et enfin celui des doctorants. Ce que j'ai remarqué, c'est qu'aujourd'hui les élus composent en réalité à peu près la moitié du Parlement. Les élus des conseils centraux et des facultés sont parfois les mêmes et connaissent déjà les circuits. Si je ne dis pas de bêtises, il y a dix étudiants tirés au sort et notre objectif – je dis que c'est notre objectif parce que, encore une fois, je ne suis pas seul sur ce projet – c'est de démocratiser davantage le Parlement, et notamment de donner beaucoup plus de place aux étudiants non élus. À la base, ce Parlement a pour objectif de redonner la parole aux étudiants et je pense qu'il faut d'abord la redonner aux étudiants qui ne sont pas familiers des conseils et qui font partie des 92 % qui n'ont pas voté ou qui ne participent pas à la démocratie en temps normal. Je rappelle qu'il y a eu 92 %

d'abstentions lors du dernier scrutin étudiant. Je pense que c'est à ces étudiants-là qu'il faut redonner la parole en priorité. Quand on discute avec eux, on constate qu'ils ont de l'intérêt pour le sujet et qu'ils ont beaucoup d'idées. Parfois c'est simplement par manque de temps ou par manque de moyens, puisque je rappelle que certains étudiants travaillent énormément, à côté de leurs études. Je propose de leur redonner un peu de pouvoir et d'augmenter significativement leur part au sein du Parlement, d'aller presque jusqu'à une moitié. Nous aurions alors des débats qui pourraient être très différents de ceux que nous avons en commissions, de ceux que nous avons ici en Conseil académique. Par ailleurs je propose de mettre fin à la nomination du vice-président étudiant comme président du Parlement. Je pense que le Parlement devrait désigner lui-même son président, son bureau. Comment tout cela fonctionne ? Nous avons à ce jour quelques commissions et il y a eu une soirée de lancement. C'est vrai qu'aujourd'hui, le Parlement cherche encore sa place. Il cherche comment il pourrait réellement influencer sur la vie de l'Université, sur la vie des conseils, comment il pourrait être véritablement force de proposition. Et je pense que c'est en le démocratisant, en faisant germer les idées, et en le donnant aux étudiants que le Parlement va trouver sa voix sur des projets relatifs, par exemple à la vie étudiante ou à la santé. Avant même de proposer des projets, le Parlement doit être l'expression même de la voix de tous les étudiants, y compris ceux qu'on entend jamais, les 92 % d'étudiants silencieux, et pas seulement des étudiants qui ont l'habitude de siéger dans les conseils ou dans les associations.

Mme KACI : Merci, Thomas, pour la petite présentation du Parlement. Je voudrais ajouter certaines choses concernant ce que je propose. Pour le contexte, c'est une nouvelle instance de l'Université, il a quelques mois à peine. Surtout, il est organisé de façon que la voix des étudiants puisse être entendue. Même si on parle de 92 % de taux d'abstention, il y a tout de même des élus étudiants qui ont été choisis par les étudiants pour les représenter, parce qu'ils savent qu'ils peuvent leur faire confiance. Et comme ces étudiants connaissent les rouages des institutions de l'UPEC, ils sont plus à même d'accompagner les étudiants qui ne votent pas et de représenter leurs voix, parce qu'ils savent où appuyer et quels mécanismes utiliser pour arriver à leurs fins, si je peux me permettre le terme. S'agissant des commissions, il y en a plusieurs au Parlement étudiant, qui essaient de traiter le plus de thématiques possible évidemment. Moi, je propose notamment la création d'une nouvelle commission vraiment dédiée à la CVEC, pour permettre de renforcer la lisibilité du dispositif, de le rendre plus compréhensible, plus utilisable pour les étudiants. Dans ces commissions, qui se réunissent une fois par mois, nous discutons ensemble de ce que nous voudrions instaurer à l'Université. Il s'agit de réunions qui sont tout à fait cordiales, où on peut retrouver la voix de nombreux étudiants, qu'ils soient élus de ma liste, « Bouge ta fac », ou des autres listes. Ils représentent les étudiants de tous les campus de l'UPEC. S'agissant du bureau du Parlement étudiant, je pense que la

vice-présidence étudiante est pertinente dans la fonction de présider le Parlement, déjà parce qu'elle représente tous les étudiants de l'UPEC et non pas les intérêts d'une seule liste, ce qui fait qu'elle a une vue assez impartiale sur ce qui peut être proposé, et ensuite parce qu'au sein du bureau on retrouve des membres de listes opposantes. Je dis « opposantes », mais évidemment, je n'aime pas trop cette idée du Parlement comme un lieu d'opposition, pour moi c'est plutôt un lieu de collaboration entre les étudiants. Nous pouvons retrouver à la présidence de chaque commission du Parlement étudiant des membres de listes opposantes, opposées les unes aux autres en tout cas, qui travaillent en tandem pour permettre la mise en place de projets étudiants innovants, tous les jours.

M. THAUVRON : Merci. Sébastien JOLIVOT voulait poser une question.

M. JOLIVOT : J'ai une question pour Thomas GACHOWSKI. D'abord, merci pour cette présentation et ce discours. Je voulais revenir sur un point qui a été mentionné un peu plus tôt, à savoir ton implication à la Fédération des associations de Créteil, mais également sur cette fameuse primaire dont nous avons parlé très rapidement. Malheureusement, je n'ai plus la date exacte et je vous présente mes excuses pour cela. Tu disais que la Fédération t'avait invité à venir ouvertement nous aider et proposer des idées, et cætera ; c'est vrai. Ensuite, tu as mentionné le fait que cette période avait été assez difficile, en tout cas que tu ne l'avais pas aimée. J'aimerais revenir tout de même sur plusieurs petites choses. Premièrement, à chaque fois que tu as été présent – et merci encore – je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu une seule fois le moindre problème. Finalement, le seul problème durant toute ta participation au fonctionnement de la Fédération des associations de Créteil a eu lieu à la fin, pour cette fameuse primaire. Pour rappel, cette primaire t'opposais à Anaïs KACI. En l'occurrence, tu as perdu ces primaires.

M. GACHOWSKI : J'ai retiré ma candidature, à la suite de certains événements.

M. JOLIVOT : Je te laisserai les mentionner, il n'y a pas de souci. Donc, tu as retiré ta candidature à la dernière seconde. Cela étant dit, tu n'avais pas mentionné le moindre problème auparavant. Et lors de cette primaire, tu nous présentais plus ou moins le même discours qu'aujourd'hui, à une différence près. Je considère que c'est une différence majeure : tes envies, tes motivations, quand elles étaient présentées devant des associations, concernaient les associations à 90 %. Est-ce que tu as un seul programme ou as-tu un programme qui peut changer selon les personnes que tu as en face de toi, selon les personnes que tu veux charmer ? C'est ma première question.

M. GACHOWSKI : Merci beaucoup. Je suis vraiment désolé encore une fois, je m'excuse en tant que candidat que ce genre de question soit posée, puisque nous sommes là

pour parler vraiment des programmes et pas de ce qui se passe en dehors. Ce qui s'est passé à la Fédération, je ne vais pas trop revenir dessus. Pour moi, il y a eu un incident très clair, mais ce n'est pas moi qui ai pris la décision de quitter la Fédération, je tiens tout de même à le préciser. Il y a eu un vote, qui s'est fait unanimement au sein de mon association, le bureau des étudiants KoaLaw. Je n'ai pas pris cette décision seul, c'est une décision du bureau, collégiale et unanime, prise lors d'une assemblée générale qui s'est tenue de manière très correcte. Je n'ai pas eu besoin de convaincre les autres membres de quitter la Fédération, puisqu'en réalité c'était un ressenti commun que nous n'avions pas forcément notre place au sein de ce collectif. Ce n'était pas une pensée personnelle, je tiens à remettre cela dans le contexte. Et sur la primaire, oui, effectivement j'ai participé, parce que j'avais envie de participer avec vous. Il y a eu des événements qui ont été assez durs, des événements qui ne m'ont pas profondément touché personnellement, mais qui ont touché d'autres étudiants, qui se sont sentis extrêmement mal vis-à-vis de ce qui s'est passé. Je n'ai pas envie de rentrer dans les détails. C'est aussi pour cela que, dans mon programme, que j'ai renvoyé en version corrigée, vous trouverez un pan complet dédié au harcèlement et à la formation des élus sur certains comportements. Je pense que la démocratie étudiante, qu'elle se fasse au sein des groupes étudiants, au sein des forces étudiantes ou dans les conseils, nécessite un minimum de respect. On doit aussi avoir un minimum conscience de la portée de ses actes et de ses propos. C'est pour cela qu'aujourd'hui je parle de formations sur les premiers secours en santé mentale, de formations avec des experts dans ce domaine. Je suis un peu déçu aussi que nous n'ayons pas réussi à nous entendre là-dessus. Maintenant, je porte un programme. J'ai eu trois mois pour le peaufiner, cela fait deux mois que je fais le tour des composantes et des services, que je rencontre les doyens, que je rencontre les directeurs des services. Je n'ai pas assez de doigts sur ma main pour compter ceux avec qui nous échangeons. Et ils me disent : tu proposes cela, mais d'abord, essaies peut-être d'orienter ton programme comme cela. J'essaie de travailler en bonne intelligence avec tout le monde. Surtout, je rappelle que ce programme c'est effectivement pour les étudiants, mais qu'il faut que cela se fasse en très bonne intelligence avec les services qui vont appliquer ce programme, avec qui nous allons travailler, avec qui nous allons avoir des échanges quotidiens. Il faut que les choses soient agréables. Moi, c'est ce que j'ai fait : pendant plusieurs mois j'ai échangé avec tous les services qui ont bien voulu me recevoir, ou en allant toquer directement aux portes. Aujourd'hui, je pense sincèrement avoir orienté mon programme en fonction de ce que les étudiants attendaient, mais aussi en fonction des services, puisqu'on doit prendre en compte professeurs et administratifs. C'est important car ils ont une voix comme les autres. On ne peut dicter, on doit travailler en bonne intelligence. Ensuite, vous dites que mon programme est basé sur les associations, mais c'est parce que je suis issu des associations, comme vous. Simplement, nous avons décidé de prendre une voix différente. Je dirige aujourd'hui une association qui est assez

importante, en Droit. J'ai conscience que les associations font bouger les choses dans les facultés, donc mon programme était aussi tourné vers les associations et il l'est toujours. La preuve en est que je parle de sujets très importants, comme les locaux associatifs ou le FSIE. Je ne pense pas que mon programme ait changé, je pense qu'il s'est étoffé avec le temps. Je suis reparti d'une page blanche, tout a été retapé ; vous pouvez comparer si vous voulez. Encore une fois, l'objectif est de travailler en bonne intelligence, d'avoir un programme qui s'est étoffé avec le temps et je pense qu'aujourd'hui nous sommes arrivés à quelque chose de très clair et très précis, à quelque chose de réaliste surtout, avec des solutions. Quand je parle de la CVEC, quand je parle d'Érasme, ce ne sont pas des mots jetés pour rien ; ce sont des institutions et ce sont des budgets, qui sont utilisables. Par exemple, j'ai eu la chance d'échanger avec Anne GOULET de RUGY sur le fonds de la CVEC et sur le reliquat, qui pourrait être utilisé. Je regrette simplement d'être le seul à faire cet effort d'aller voir les services, de comprendre un peu comment cela fonctionne, et surtout de trouver dès à présent les solutions et les financements. Encore une fois, l'argent c'est le nerf de la guerre pour appliquer un programme. C'est aussi comme cela qu'on finance les services, les actions, les projets. Notre programme est ambitieux.

M. THAUVRON : Merci beaucoup. Le temps file et s'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de passer au vote. Il y a une dernière question de Philippe GERMAIN. Je ne sais pas pour qui est la question, mais si vous pouviez faire une réponse brève, ce serait vraiment bien.

M. GERMAIN : J'espère que j'aurai une réponse brève. Je m'adresse à la candidate de « Bouge ta fac » sur un sujet qui a été évoqué en CFVU en juin 2023. Lors de cette séance, certains élus ont porté une motion sur la situation à Gaza et l'ont soumise au vote. Après avoir évidemment déploré la situation, cette motion portait quelques revendications, quelques demandes, parmi lesquelles la reconnaissance de l'État palestinien et la cessation des ventes d'armes à l'État israélien pendant la durée du conflit. Cette notion temporelle, « pendant la durée du conflit », était précisée. Les élus de votre liste ont voté contre ces deux demandes qui, de ce fait, n'ont pas recueilli la majorité des voix. Ma question est la suivante : maintenant qu'on voit, avec le temps, comment évolue la situation dans cette région du monde, est-ce que vous avez fait la publicité de votre prise de position sur cette importante question auprès des étudiants non élus ? Deuxièmement, est-ce que c'est une position que vous revendiquez encore aujourd'hui ? Ou est-ce que vous pensez a posteriori que c'était une erreur ?

Mme KACI : Merci beaucoup pour la question, Monsieur. Pour être tout à fait honnête avec vous, j'ai deux réponses possibles à cette question. Il y en a une qui est absolument personnelle, qui concerne mes revendications personnelles vis-à-vis de

ce conflit qui est terrible – et j’emploierais un autre mot que « conflit » si c’était moi. Mais j’ai une autre réponse, qui concerne plus largement ma liste. Je pense que je vais vous répondre au nom de ma liste, puisqu’aujourd’hui, ce ne sont pas mes revendications personnelles qui sont sur la balance, surtout que je ne représente pas la totalité des étudiants de l’Université, donc je ne vais pas parler de mes convictions en leur nom. Par ailleurs, je pense qu’il est très compliqué de parler pour toute la liste « Bouge ta fac » car il s’agit de plus d’une quinzaine d’étudiants qui sont tous engagés, à des niveaux différents, au niveau de l’Université ou au niveau géopolitique. Je crois qu’à l’époque de cette motion, en juin 2023, ils n’avaient pas forcément l’envie ou l’ambition de porter préjudice à la communauté étudiante en prenant partie en son nom, en signant en son nom. Ce que je peux vous dire en revanche, c’est qu’il y a aujourd’hui un véritable travail de collaboration à faire, des discussions à engager avec la communauté étudiante sur ce sujet ; il faut voir ce qu’ils en pensent et sonder pour voir ce que nous pouvons voter en tant que liste étudiante.

Si je peux me permettre de vous parler très rapidement de moi, en tant que candidate, je trouve évidemment que c’est vraiment terrible. Je suis engagée à mon propre niveau sur ce sujet. S’il y a des choses qu’il est possible de faire, des conversations qu’il est possible d’engager avec les membres de la communauté de l’Université, je ferai absolument tout pour faire en sorte d’arriver à un consensus sur la situation qui plaise et qui me permette, comme le disait très justement Thomas GACHOWSKI tout à l’heure, de me regarder dans le miroir le matin. Merci.

M. THAUVRON : Je vous propose de passer au vote. La DAJG va vous réexpliquer les modalités. Les deux candidats peuvent retourner à leurs places. Merci beaucoup.

Un diaporama est projeté.

Mme CHIBANI : Tout d’abord, je vais vous présenter les fonctions de la vice-présidence étudiante. Conformément à l’article 23 des statuts de l’Université, le vice-président étudiant a pour missions de favoriser la citoyenneté étudiante, d’assurer la participation d’un représentant des étudiants au sein de l’équipe de direction, d’assurer une liaison entre les étudiants, leurs élus, les associations, les syndicats étudiants et l’institution universitaire. Il est également chargé des questions de vie étudiante en lien avec le CROUS.

Qui peut candidater ? Pour rappel : tout étudiant membre élu de la CFVU, titulaire ou suppléant. Le mandat du VP étudiant dure deux ans, sous réserve du maintien de sa qualité d’étudiant et de sa qualité de membre élu de la CFVU. Qui vote ? Tous les membres en exercice du Conseil académique plénier sont électeurs : les représentants des personnels, les représentants des usagers titulaires et, en leur absence les suppléants qui leur sont associés, les personnalités extérieures désignées et élues et le président du Conseil académique plénier.

Concernant les modalités du scrutin, un appel à candidatures a été effectué. Nous avons reçu deux candidatures : celles d'Anaïs KACI et de Thomas GACHOWSKI.

L'élection de vice-présidence étudiante est acquise à la majorité absolue des membres en exercice, soit 38 voix au premier tour et au deuxième tour. S'il y a un troisième tour, l'élection est acquise à la majorité relative. Comme tout à l'heure, nous aurons recours à l'outil Angage. Les boîtiers de vote électronique qui vous ont été distribués garantissent la sécurité du vote. Le vote est à bulletins secrets. Pour cette élection, il faudra juste appuyer sur la touche de votre choix, A ou B. Dès que votre vote sera pris en compte, une petite icône « OK » s'affichera à droite, tout en haut. Si vous n'avez pas de questions, je vais lancer le vote.

M. DUBOIS-RANDÉ : Il n'est pas nécessaire de confirmer ? Il faut appuyer sur A ou B et cela suffit ?

Mme HMAMOU : A ou B seulement, cela suffit.

Mme CHIBANI : Les boîtiers vont s'allumer quand je lancerai le vote. Il faudra juste appuyer sur la touche A ou la touche B, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur OK cette fois-ci. Quand vous aurez voté, vous verrez s'afficher une petite icône « OK » tout en haut à droite. Cela sert à vérifier que votre vote est bien pris en compte.

Je vais démarrer le vote, vous aurez trente secondes. Appuyer sur A pour Anaïs KACI et sur B pour Thomas GACHOWSKI.

Le vote électronique est lancé.

Certains boîtiers ne fonctionnent pas et le vote est annulé.

De nouveaux boîtiers sont distribués.

M. DUBOIS-RANDÉ : Pouvons-nous faire un vote-test, pour être sûrs que tout fonctionne ?

M. THAUVRON : Nous avons débranché le système. Nous allons maintenant faire un vote à blanc, dont personne ne verra les résultats, pour s'assurer que tout fonctionne. Ensuite, nous rebrancherons et nous voterons en bonne et due forme, si cela vous convient. Les résultats ne seront pas projetés.

Le vote-test est lancé.

M. THAUVRON : Est-ce que cela a fonctionné pour tout le monde ? C'est bon. Donc nous allons réinitialiser.

Mme CHIBANI : Il faut appuyer sur C pour effacer. Ensuite, normalement, le numéro de votre boitier s'affiche. Quand je lancerai le vote, vous pourrez appuyer sur la touche de votre choix.

M. THAUVRON : Est-ce que c'est bon pour tout le monde ? Un peu de concentration s'il vous plaît. Vous avez trente secondes pour voter.

Le vote électronique est lancé.

Les résultats sont affichés : seulement 30 personnes ont voté. Cela semble dû à un dysfonctionnement et le vote est annulé.

M. THAUVRON : Ce n'est pas possible, nous allons revenir au papier. Il y a un problème, cela ne fonctionne pas car il y a plus de trente personnes qui ont voté.

Mme HMAMOU : Est-ce que certaines personnes ne souhaitaient pas voter ? Il y a peut-être un problème de paramétrage. Nous allons regarder cela tranquillement et nous reviendrons vers vous.

M. THAUVRON : Sinon, nous passerons au papier.

Mme HMAMOU : Sûrement pas.

M. THAUVRON : Si cela ne fonctionne pas...

M. DUBOIS-RANDÉ : Si cela ne fonctionne pas, nous passerons au papier.

Mme HMAMOU : Essayons une dernière fois, après nous passerons au papier.

Mme CHIBANI : J'ai réinitialisé. Appuyez sur la touche C pour tout effacer, s'il vous plaît. Normalement, vous voyez apparaître votre numéro de boitier. C'est bon pour tout le monde ? Donc, je vais lancer le vote.

Mme HMAMOU : Nous allons lancer le vote, en espérant que cela fonctionne.

Mme CHIBANI : Vous aurez une minute pour faire votre choix cette fois-ci. Dès que votre vote sera pris en compte, vous verrez tout en haut à droite une petite icône « OK ». Quand vous voyez cette icône, c'est que votre vote est pris en compte.

Le vote électronique est lancé.

Les résultats sont affichés : Anaïs KACI recueille 35 voix, Thomas GACHOWSKI en recueille 27.

Mme HMAMOU : La majorité absolue n'est pas atteinte.

M. THAUVRON : Je rappelle les règles. Aux deux premiers tours, il faut la majorité absolue et au troisième tour la majorité relative. Nous venons de faire le premier tour. Nous allons passer au deuxième tour.

M. DUYCK : Dans le règlement que j'ai vu s'afficher tout à l'heure, il est question d'une phase de nouvelles questions ; je le signale.

M. THAUVRON : Merci de ce rappel au règlement. Y a-t-il des questions pour les candidats ? Ou est-ce que les candidats souhaitent s'exprimer ? Non. Donc, je vous propose de passer au deuxième tour. Il faut rappuyer sur C.

Mme HMAMOU : Nous lançons le vote, si tout fonctionne pour tout le monde.

Le vote électronique est lancé.

Les résultats sont affichés : Anaïs KACI recueille 34 voix, Thomas GACHOWSKI en recueille 27.

M. THAUVRON : Y a-t-il des questions ? Ou les candidats souhaitent-ils intervenir ?

M. GACHOWSKI : Nous demandons une suspension de séance de cinq minutes.

M. THAUVRON : Cinq minutes, pas plus.

La séance est suspendue à 16h39.

La séance reprend à 16h45.

M. THAUVRON : Je donne la parole à Thomas GACHOWSKI, à qui je demande de s'exprimer de façon concise.

M. GACHOWSKI : J'en profite pour avoir les cinq minutes qui sont prévues dans l'arrêté ; je l'ai bien lu, ne vous inquiétez pas. Écoutez, je suis candidat en ballottage, là c'est compliqué. Pour moi c'était tout de même une fierté de candidater, puisque je pense que c'est important de faire entendre toutes les voix et de porter des projets ambitieux. Le projet de Maison des étudiants, cela fait vraiment très longtemps que je travaille dessus et que j'ai envie de m'investir concrètement avec les services. Pour moi c'était aussi représenter les étudiants avec qui je suis à la Faculté de Droit, les étudiants avec qui j'ai travaillé pendant toutes ces années à Fontainebleau, à Pyramide ; ce sont tous ces étudiants que j'essaie de représenter. Encore une fois je

le dis : il y a eu 92 % d'abstention. J'aimerais qu'on pense à ces étudiants qui cherchent encore peut-être un moyen de se mobiliser. Il faut penser à la démocratie étudiante. J'ai le souhait que d'ici deux ans on arrive au moins à doubler la participation, puisque, dans le réseau des universités, on est plutôt à 15 % de participation.

Ce programme, c'est pour tendre la main. Je ne serai pas seul dans cette équipe. C'est le souhait de beaucoup de monde ici, je le sais, que d'avoir une équipe dans laquelle nous pourrions travailler tous ensemble, de manière intelligente, avec des assesseurs de tous les bords. Je réitère : je tends cette main, parce que je pense que c'est essentiel. Aujourd'hui nous pouvons changer l'Université. Beaucoup de projets ont été présentés, ces projets sont réfléchis depuis maintenant quatre ans ; c'est quatre ans d'engagement. Mon mandat sera porté notamment sur la représentation des campus excentrés et surtout sur la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles au sein de notre université. C'est un sujet qui est extrêmement important et je pense qu'aujourd'hui beaucoup d'étudiants n'osent pas encore en parler, par peur de représailles. Le harcèlement institue la peur, les violences qui sont commises au sein de notre Université instituent la peur. Et, quoi qu'il arrive, je ne lâcherai jamais ces thématiques et je continuerai à dénoncer fermement tout acte de harcèlement, tout acte de violence au sein de notre université. Ce sera vraiment le maître mot du combat de ces deux prochaines années. Je vous remercie.

Mme KACI : Rebonjour tout le monde. Il y a plusieurs choses que j'aimerais ajouter, mais évidemment, le temps presse et je pense que tout le monde a envie de rentrer chez soi maintenant. Il y a une chose que je n'ai peut-être pas assez fait ressentir auprès de vous, membres du CAC, c'est l'ambition que j'ai. Cette ambition n'est pas seulement pour l'UPEC et pour ses étudiants, c'est une ambition que j'ai dans mon parcours : l'ambition de faire deux licences en même temps, l'ambition de faire partie de plusieurs associations en même temps, l'ambition de représenter tous les étudiants de l'Université, et pas parce que j'ai besoin de le faire, mais parce que je l'ai toujours eue. Cette ambition me porte aujourd'hui dans cette candidature, mais elle me porte aussi depuis des années sur tous les projets que je propose en tant que membre d'associations et en tant que membre de la communauté universitaire de l'UPEC.

Il y a plusieurs projets que je n'ai pas détaillés à l'oral tout à l'heure, parce que le temps presse, et je pense que donner un aperçu de ce que je peux proposer c'est toujours mieux que de vous détailler, sur une cinquantaine de minutes, tout ce qui est possible. Finalement, l'UPEC c'est aussi le champ des possibles, c'est la possibilité de faire des millions et des millions de choses pour une communauté qui est aussi large que la nôtre. Il y a plusieurs projets qui me tiennent à cœur et dont je n'ai pas trop parlé, par exemple, la Conférence des parties (COP) étudiante, dans une dynamique écologique. Au niveau du projet Érasme, il y a tout ce qui peut être articulé

et tout ce qu'on peut faire pour que l'initiative soit valorisée et utilisée par les étudiants. Aujourd'hui je pense que c'est important de vous faire comprendre que l'UPEC n'est pas seulement une université pour moi, cela a toujours été un lieu qui m'a portée, qui a fait en sorte que je puisse me construire en tant que personne. Je veux continuer, pérenniser cela pour faire en sorte que les étudiants puissent ressentir ce que j'ai ressenti pour cette université que je fréquente depuis 2021, pour laquelle j'ai fait beaucoup de choses, mais qui a fait aussi beaucoup de choses pour moi. C'est très important pour moi de pouvoir faire en sorte que toute la communauté étudiante – pas seulement les étudiants du campus centre, mais ceux de tous les campus de l'UPEC, qu'ils soient sur des sites éloignés au niveau de Créteil comme le campus Duvauchelle, le campus de Santé, le campus de Droit, l'École publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (EPISN), ou qu'ils soient dans des villes alentours comme Bonneuil, Sénart ou Fontainebleau. Ce sont des dynamiques qui sont importantes pour moi et je pense que c'est important de le préciser aujourd'hui. Merci beaucoup.

M. THAUVRON : Maintenant, vous avez tous parfaitement compris comment le vote fonctionne.

Mme CHIBANI : Vous avez tous appuyé sur la touche C pour effacer ? Parfait. Je vais lancer le vote.

Le vote électronique est lancé.

Les résultats sont affichés : Anaïs KACI est élue avec 33 voix ; Thomas GACHOWSKI recueille 25 voix.

Mme HMAMOU : Anaïs KACI est élue avec 33 voix.

3. QUESTIONS DIVERSES

M. THAUVRON : Il y a peut-être des questions diverses ?

M. DUYCK : Ma question a trait à un article du journal *Libération*, publié le 6 mars dernier, qui met en lumière les pressions qui ont pu être exercées par l'entreprise Thalès pour gratifier la titulaire actuelle de la chaire handicap d'un poste de professeure. Je rappelle que Thalès est l'un des principaux mécènes de cette chaire. L'article raconte que ces pressions ont particulièrement pesé sur le Président de l'Université, comme l'ont révélé des fuites de courriers électroniques publiés par *Libération*. Et il se trouve également que, pendant les campagnes de recrutement de 2023 et 2024, la présidence a effectivement proposé d'ouvrir un poste de professeur

des universités en section 91, c'est-à-dire en section « Sciences de la rééducation et de la réadaptation ». Ce poste n'a toutefois pas pu être pourvu. Le Conseil académique avait d'ailleurs soutenu en 2024 qu'il pouvait s'agir d'un poste à moustache, comme on dit familièrement. Les élus du CAC restreint ont officiellement convié Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à s'expliquer sur ces questions et à deux reprises, aux mois de mars et d'avril, il a refusé d'intervenir devant le Conseil académique restreint. Alors, Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, voici la question que je voudrais vous poser : cette mise au concours par deux fois d'un poste de professeur de la section 91 est-elle le fruit des pressions exercées sur vous par l'entreprise Thalès ?

M. DUBOIS-RANDÉ : Je ne sais pas si vous me connaissez, mais je ne cède pas aux pressions. C'est folklorique cet article, c'est un torchon. Je ne sais pas comment ce journaliste a pu écrire un tel torchon. Je ne cède à aucune pression, depuis tout petit déjà. Né en Algérie, sortie de la colonie, je vous dis que je ne cède à aucune pression. Deuxième chose : je protège tous les agents et enseignants. Vous avez sans doute été au courant d'un mail de dénonciation qui touche un certain nombre d'élus qui ont quitté l'équipe en tant que vice-présidents. Là aussi je protège ces personnes, par principe. Jeter en pâture des personnes qui font partie du dispositif de l'Université, qui s'engagent sur des causes, je trouve cela particulièrement ignoble. J'avais précisé d'ailleurs, dans le CAC de la campagne électorale de 2023 de mémoire, les éléments qui me poussaient à soutenir la composante Santé pour un poste en section 91, et je maintiens la même chose : je pense qu'il est nécessaire qu'il y ait, dans la section 91 ou dans une autre section, quelqu'un qui porte à haut niveau le handicap dans cette maison. Je le maintiens, quel que soit le candidat ; c'est ce que j'avais d'ailleurs répété à l'époque.

Sur les pressions affichées de je ne sais quelle boîte, Thalès en l'occurrence : il n'y a pas de pression. Deuxième chose : je ne cède pas aux pressions. Troisième chose : il y a des éléments totalement folkloriques dans cet article de *Libération*, dans lequel on me fait parler de façon un peu bizarre ; d'ailleurs ce n'est pas moi qui parle, quelqu'un me fait parler avec un langage que je n'utilise jamais. Donc j'aimerais bien savoir si la source veut bien se manifester. J'ai une petite idée de cette source. Et je maintiens que c'est particulièrement déplacé de systématiquement mettre l'accent sur ce qui est mauvais à l'UPEC alors que nous venons d'entendre les étudiants parler de ce qui est bien à l'UPEC. Je vous le dis : je m'inscrirai toujours en faux là-dessus, y compris pour ceux qui taclent aujourd'hui et qui dénoncent un certain nombre de choses concernant des VP qui devraient démissionner. Je les protégerai de la même façon que je protège une enseignante qui, comme vous l'avez vu, est toujours maître de conférences, puisqu'il n'y avait pas de poste à moustache. Et je maintiens qu'il faudra un jour avoir un poste professeur sur le handicap dans cette maison. C'est tout de même quelque chose qui est porté au niveau politique. Oui, je porte au niveau politique et je soutiens la cause du handicap.

M. GERMAIN : J'ai une question, pour être bien précis. Dans cet article il y a des échanges de courriels qui sont produits. Est-ce que ce sont des faux ?

M. DUBOIS-RANDÉ : Des échanges de courriels me faisant parler de façon bizarre me paraissent tout à fait invraisemblables.

M. GERMAIN : Mais est-ce que ce sont des faux ?

M. DUBOIS-RANDÉ : Je n'ai pas connaissance de ce courriel, en tout cas de mes propos. Que des personnes fassent passer des courriels qui globalement font parler quelqu'un d'autre en mon nom et des propos qui ne sont pas vérifiés... Je m'inscris totalement en faux là-dessus. Des courriels qui me font parler avec un langage de charretier alors que jamais je ne parle comme cela, c'est invraisemblable. Quant aux personnes qui font cela, je leur exprime tout mon mépris. Tous ceux qui se sont exprimés sur ce fait et qui croient qu'il y a des pressions sur ce genre de poste, je leur exprime vraiment ma surprise. Quant au fait que je ne participerais pas au CAC restreint... Par définition je n'y vais pas, pour le laisser indépendant. Vous voulez que je vienne y parler ? C'est complètement ridicule. Pour commenter un article de presse de [mot grossier] ? Excusez-moi, mais je suis un peu au-dessus de cela ; et j'espère que vous l'êtes aussi.

La séance est levée à 17 h 00.